

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2541 - MARDI 23 FÉVRIER 2016

Enjeux de l'heure

Ban Ki-moon attendu à Kinshasa

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies a quitté New York à destination de Bujumbura où il est arrivé lundi avant l'étape de Kinshasa en transitant par Goma (Nord-Kivu). L'effervescence est déjà perceptible dans cette partie du pays qui entend capitaliser la présence de cet hôte exceptionnel pour lui transmettre les préoccupations de la population locale en rapport avec ses aspirations à la paix. D'où la lettre qui lui est adressée par les élus du Nord-Kivu sollicitant son implication personnelle en vue d'éradiquer l'insécurité qui sévit dans cette partie du pays.

L'agenda du secrétaire général de l'ONU prévoit une visite à Kitchanga dans le territoire de Masisi avant qu'il ne mette cap sur Kinshasa où il doit prendre part à la Conférence sur les investissements du secteur privé dans la région des Grands lacs dont l'inauguration des travaux est annoncée pour ce 24 février.

Page 13



Ban Ki-moon

Dialogue

Le G7 veut des négociations paritaires directes opposition-majorité



Les leaders du G7

La plate-forme des sept partis politiques exclus de la majorité présidentielle en septembre 2015 estime qu'un tel forum sera différent du dialogue prôné par le chef de l'État qui s'apparente, selon elle, à « une institution de légitimation » des objectifs et stratégies politiques de ceux qui

sont au pouvoir. Aussi ce regroupement politique prône-t-il des négociations politiques paritaires directes, « opposition-majorité » pour des élections crédibles conformément à la Constitution. Les leaders du G7 pensent qu'il y a lieu, face à l'impasse actuelle, d'examiner une telle possibilité,

la finalité étant de débloquer le processus électoral de manière à permettre l'organisation des élections dans le délai constitutionnel. De ce fait, ils disent qu'ils n'iront pas prêts à aller dans un dialogue tel que conçu et convoqué par Joseph Kabila.

Page 12

DIALOGUE POLITIQUE NATIONAL INCLUSIF

Le PPRD salue l'implication de la communauté internationale

Dans un communiqué signé le 21 février par son secrétaire général, le Pr Henri Mova Sakanyi, le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) a salué l'écho trouvé par le concept « dialogue politique national inclusif » auprès de la communauté internationale. Celle-ci, dit-il, s'aligne enfin sur les seules positions raisonnables et réalistes quant à la poursuite du processus démocratique du plus grand pays de l'Afrique centrale. Pour le parti phare au pouvoir, la prise de position de la communauté internationale devrait convaincre tous ceux qui tergiversent devant la voie de la sagesse qui ouvre les perspectives heureuses pour la démocratie congolaise. « Plusieurs de nos partenaires traditionnels ont compris la profondeur de l'appel du peuple congolais pour un dialogue national inclusif », a indiqué le Pr Henri Mova Sakanyi.

Page 13

SANTÉ

La RDC organise une campagne de vaccination contre la méningite

La campagne concerne la province orientale, le Nord-Kivu et le Sud-Kivu. Pour ces trois entités, la campagne de vaccination contre la méningite sera organisée en deux phases. La première qui concerne les deux Kivu est prévue du 23 février au 5 mars tandis que la deuxième cible la province orientale et interviendra au mois de mai de cette année. Pour toutes ces provinces, la population attendue est estimée à 17.915.493 personnes âgées de 1 an à 29 ans, soit 71%.

Cette campagne de vaccination contre la méningite s'inscrit dans le cadre de la prévention parce que la RDC fait partie de vingt-six pays inclus dans la ceinture étendue de la méningite présentant un risque accru d'épidémie à méningocoque de type A.

Page 12

ÉDITORIAL

Observer

N'en déplaise à l'Union Européenne qui a décidé de ne pas envoyer d'observateurs lors de l'élection présidentielle du 20 mars prochain tout indique aujourd'hui que nombreuses seront les institutions de la communauté internationale qui seront présentes sur le terrain le jour du vote afin de vérifier que celui-ci se déroule dans des conditions conformes aux principes de l'Etat de droit. Et cela se comprend aisément dans la mesure où le Congo est perçu comme le pays le plus stable de la sous-région d'Afrique centrale, a conduit dans la paix les réformes nécessaires de sa propre gouvernance au cours des quinze dernières années, joue un rôle important dans la gestion des crises qui déstabilisent cette partie du monde.

Que les représentants de l'Union Européenne commettent une lourde erreur en faisant leurs, sans bien sûr les vérifier à bonne source, les critiques de la fraction la plus radicale de l'opposition congolaise ne fait aucun doute, à nos yeux en tout cas. Autant, en effet, leur position aurait été perçue comme crédible si elle avait été prise à l'issue d'une observation attentive de ce qui se passait sur le terrain avant et pendant le vote, autant elle apparaît dénuée de fondement dès lors qu'elle s'en tient à des déclarations et non à des réalités. Fruit, semble-t-il, d'une âpre bataille interne au sein de la représentation de l'Union à Brazzaville cette attitude ne contribuera évidemment pas à améliorer le jugement que les Congolais portent sur la « machine » européenne.

Ceci étant dit l'erreur ainsi commise, au-delà de l'amertume qu'elle provoque à juste titre chez certains, doit inciter les autorités de la République et la société civile à redoubler d'efforts afin que le scrutin du 20 mars se déroule dans les meilleures conditions possibles. Prouver sur le terrain que les critiques émises par les représentants locaux des autorités de Bruxelles relevaient du phantasme et que les citoyens congolais ont pu se prononcer le jour du vote sans contrainte, en toute liberté, constitue la meilleure des réponses que nous pouvons apporter à ceux qui tentent, de l'extérieur, de perturber la préparation et le déroulement du scrutin.

Plus que jamais la nation congolaise doit se mobiliser afin de prouver au reste du monde qu'elle est mature.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE 2016

L'UE s'exclut d'elle-même du processus électoral

En décidant de ne pas envoyer d'observateurs lors de la présidentielle du 20 mars au Congo, cela retire à l'Union européenne la possibilité de juger du processus en cours, estime le gouvernement congolais.

Dans une déclaration rendue publique à Bruxelles, le 19 février, le porte-parole de l'Union européenne a jugé inopportune la présence d'une mission d'observation de cette organisation au scrutin présidentiel du 20 mars prochain au Congo du fait, apprend-on, des dysfonctionnements du processus dans son ensemble.

La déclaration de l'UE pointe du doigt « les réformes limitées » de la loi électorale du 23 janvier,

Un autre grief, ajoute le communiqué, est que « des membres et sympathisants des partis politiques arrêtés sont toujours en attente de jugement ».

Réagissant à cette déclaration, le gouvernement congolais, par la voix du ministre de la Communication et des médias, Thierry Mougalla dit marquer son étonnement et parle de procès d'intention : « Cautionner ou refuser de cautionner à l'avance une élection qui n'a pas encore

« Cautionner ou refuser de cautionner à l'avance une élection qui n'a pas encore eu lieu, ça me paraît un concept assez curieux. L'Union européenne est tout à fait en droit de décider de ne pas envoyer d'observateurs. »

indiquant qu'elles ne prennent pas en compte les recommandations de la mission d'observation qu'elle avait conduite en 2002. Elle parle de « l'insécurité juridique » qui pourrait, d'après elle, découler du « manque de transparence » des réformes susmentionnées.

Plus loin, l'UE met en cause « le caractère démocratique, inclusif et transparent » de la future présidentielle. Les critiques de l'UE reviennent sur l'opportunité de l'anticipation de ce scrutin, le fichier électoral insuffisamment amélioré, et touchent également la Commission nationale électorale indépendante (CNEI) mise en place récemment. Pour elle, la CNEI ne fait pas de place à l'opposition et à la société civile.

eu lieu, ça me paraît un concept assez curieux. L'Union européenne est tout à fait en droit de décider de ne pas envoyer d'observateurs. »

La déclaration de l'UE est intervenue vingt-quatre avant la clôture du dépôt des candidatures à cette élection pour laquelle, dix dossiers ont été reçus par la direction générale des affaires électorales qui les a transmis, ce 22 février, à la Cour constitutionnelle chargée d'en examiner la conformité. Au nombre des candidats figurent le président sortant Denis Sassou N'Guesso et plusieurs dirigeants de l'opposition comme Pascal Tsaty Mabiala, Guy-Brice Parfait Kolélas, André Okombi Salissa, Jean-Marie Michel Mokoko, An-

guis Nganguia Engambé, Joseph Kignoumbi Kia Mboungou, Michel Mboussi Ngouari etc.

« Moi ce que je note, c'est que toutes les parties en présence ont appelé leurs électeurs potentiels à s'inscrire massivement sur les listes électorales. Cette révision des listes électorales donc consensuelles a abouti à l'inscription d'à peu près 70 000 à 80 000 Congolais supplémentaires. Donc je ne vois pas, dans cette observation faite depuis Bruxelles, quoi que ce soit qui puisse montrer l'existence de gonflements de listes électorales », observe Thierry Mougalla.

Si la décision de l'Union européenne de ne pas envoyer d'observateurs au scrutin du 20 mars est confirmée, le Congo pourrait peut-être se contenter des délégués des organisations de la société civile au plan local et ceux des instances africaines assermentées en la matière : « Cela étant, ça lui retire aussi au passage la possibilité demain de juger de la qualité du processus qui va aboutir à l'élection du président de la République », ajoute le ministre en référence à la déclaration de l'UE.

A propos des observateurs africains, plusieurs organisations sont citées comme devant apporter leur expertise lors du scrutin du 20 mars. Ce sont, entre autres, le Groupe des observateurs africains pour les élections en Afrique (GOAEA), l'Observatoire panafricain pour la démocratie (OPAD), le Club africain pour la paix, la sécurité, la démocratie et le développement (CAPSDD). Ces organes avaient envoyé une délégation conjointe lors de l'élection présidentielle du 12 juillet 2009.

La Rédaction

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsi-

gnet, Brice Tsébé, Irin Mauouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid
Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

La Cour constitutionnelle reçoit officiellement dix dossiers de candidature

Le juge du contentieux électoral aura trois ou quatre jours pour examiner les dix dossiers de candidature soumis à son appréciation. Il pourrait invalider ou non certains d'entre eux.

Le directeur du cabinet du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Séraphin Ondélé les a remis officiellement le 22 février au secrétaire général de la Cour constitutionnelle, Antonin Mokoko, en présence de l'huissier de justice, Jean Claude Olombi.

« Monsieur le secrétaire général de la Cour constitutionnelle, le ministère de l'Intérieur et de la décentralisation a procédé aux actes préparatoires du scrutin du 20 mars prochain, en application de l'article 16 de la loi électorale. Parmi ces actes préparatoires, qui relèvent de l'administration électorale, il y a la centralisation des candidatures. Nous avons bouclé cette opération et nous vous remettons officiellement au-

jourd'hui, comme l'exige la loi, ces dix dossiers de candidature pour la suite à donner », a déclaré le direc-

teur du cabinet du ministère de l'Intérieur et de la décentralisation, Séraphin Ondélé, avant de remettre également

la liste complète des candidats, ainsi que les pièces exigées pour la constitution du dossier de candidature.

« Ces deux derniers éléments vous aideront à mieux apprécier ces dix dossiers de candidature », a renchéri Séraphin Ondélé visiblement content du travail réalisé par l'administration électorale dans le cadre des actes préparatoires du scrutin présidentiel du 20 mars prochain.

La Cour constitutionnelle a reçu les dossiers de candidature de : Denis Sassou N'Guesso ; Anguios Nganguia Engambé ; Pascal Tsaty Mabilia ; Jean Marie Michel Mokoko ; André Okombi Salissa ; Guy Brice Parfait Kolelas ; Claudine Munari née Mabonzo ; Joseph Kignoumbi Kia Mboungou ; Joseph Mboussi Ngouari et Louis Parfait Tchignamba Mavoungou.

Roger Ngombé



Séraphin Ondélé remettant les dossiers de candidature à Antonin Mokoko

JUSTICE

Jean-Marie Michel Mokoko entendu par la DGST et relaxé

L'ancien chef d'état-major de l'armée congolaise, candidat à l'élection présidentielle du 20 mars prochain, a été longuement entendu ce lundi par les services de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), avant d'être relaxé. La police a indiqué dans un communiqué que la procédure se poursuit.

L'ancien chef de la Misca et représentant de l'Union africaine en Centrafrique s'était rendu librement au Palais de justice de Brazzaville ce lundi 22 février très tôt sous la pluie de cette matinée.

Sur place, le général a été entendu, tour à tour, par le procureur général près la cour suprême, Georges Akiéra, puis par le procureur de la République, André Gakala-Oko qui avait demandé son interpellation par la DGST.

Vers 10 heures, le général Mokoko, sorti des bureaux du procureur, a été embarqué par un véhicule de la gendarmerie pour la DGST. Selon la police qui a publié un communiqué dans l'après-midi, il a été entendu en présence constante de son avocat par un officier de police judiciaire commis à cet effet, avant d'être relaxé.

« La procédure se poursuit et l'intéressé est tenu de se présenter à la direction générale de la surveillance du territoire chaque fois que l'enquête l'exige », indique le communiqué.

Les autorités judiciaires parlent d'enquête préliminaire sur des faits graves de nature à menacer la sécurité intérieure et extérieure du pays. Jean-Marie Michel Mokoko est vu dans une vidéo qui préconiserait un coup d'Etat contre les institutions du Congo, mais il assure avoir été piégé sans trop s'expliquer sur le fond de cette vidéo qui circule depuis quelques semaines sur Internet.

La Rédaction

FORCE PUBLIQUE

Les cadres de contact formés pour respecter et faire respecter la loi

Un atelier de sensibilisation aux règles et normes internationales applicables à la fonction policière et aux forces de l'ordre réunissant plus de 160 participants des forces armées congolaises, de la gendarmerie nationale et de la police, sélectionnés parmi les personnels ayant des responsabilités de commandement de petites unités sur le terrain, s'est achevé le 20 février sous l'égide du chef d'état-major général, le général de division, Guy Blanchard Okoi.

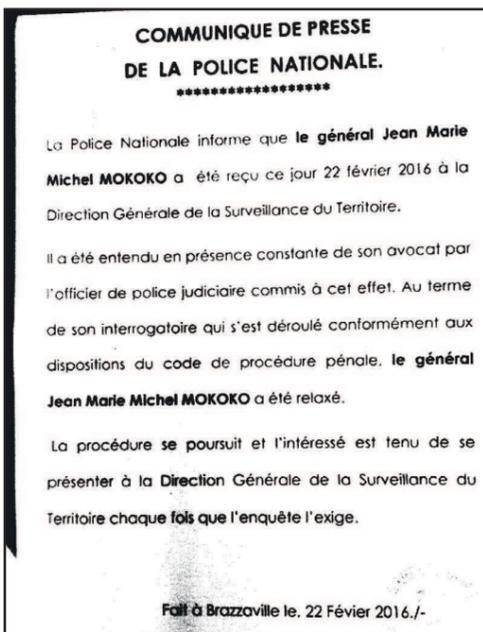
Organisé par le commandement de la force publique en partenariat avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), cet atelier avait pour objet de faire réfléchir les participants aux contraintes et dilemmes d'ordre opérationnel, pratique et juridique auxquels sont confrontés

aussi bien la gendarmerie, la police que les forces armées lorsqu'elles mènent des opérations conjointes d'application du droit.

« Le maintien et le renforcement du lien armée-nation sont impératifs et vitaux pour la survie de nos nations. Nous ne le dirons jamais assez. Tout comme nous ne cesserons de croire à la nécessité permanente d'améliorer le professionnalisme de nos personnels que nous considérons comme le ferment de ce lien », a rappelé le chef d'état-major général des FAC, Guy Blanchard Okoi. « Aussi, au soir du 20 mars 2016 dans un mois exactement, nous devons être en mesure, à l'étape finale recherchée inscrite dans nos documents de planification, d'apprécier concrètement le chemin parcouru dans cette perpétuelle quête du mieux faire », a-t-il ajouté.

Les principaux points abordés au cours de l'atelier ont porté sur les standards internationaux régissant l'usage de la force et des armes à feu, l'arrestation et la détention. Dans ce cadre, les principes de légalité, de nécessité, de proportionnalité et de précaution qui doivent encadrer toutes les activités relatives à l'application des lois ont été rappelés et abondamment discutés ; la notion importante de réponse graduée, en terme de moyens ou méthodes qui, en évitant un usage excessif de la force, permet de prévenir ou de contenir l'escalade de la violence, de garder ou de reprendre le contrôle des opérations et de désamorcer une situation tendue, et ainsi d'assurer une meilleure protection des populations a été débattue ; les règles strictes entourant l'usage des armes à feu, mesure extrême et limitée à des circonstances bien définies ont été discutées et bien comprises par l'ensemble des participants. Aussi, la responsabilité d'apporter des soins aux blessés et de les évacuer, si nécessaire, vers des infrastructures hospitalières a été rappelée. Enfin, les normes et standards internationaux régissant les arrestations et la détention, notamment l'interdiction absolue de la torture et des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ont fait également l'objet de discussions fructueuses.

Guillaume Ondzé



COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA POLICE NATIONALE.

La Police Nationale informe que le général Jean Marie Michel MOKOKO a été reçu ce jour 22 février 2016 à la Direction Générale de la Surveillance du Territoire.

Il a été entendu en présence constante de son avocat par l'officier de police judiciaire commis à cet effet. Au terme de son interrogatoire qui s'est déroulé conformément aux dispositions du code de procédure pénale, le général Jean Marie Michel MOKOKO a été relaxé.

La procédure se poursuit et l'intéressé est tenu de se présenter à la Direction Générale de la Surveillance du Territoire chaque fois que l'enquête l'exige.

Fait à Brazzaville le. 22 Février 2016./-



Les participants



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Avis de recrutement d'un consultant individuel pour la cartographie collective d'informations sur les activités économiques réalisées par les femmes ressortissantes de la Cuvette

I. Contexte :

L'association « Femmes de la Cuvette : Vision et développement durable » en sigle FCV2D est composée de femmes vaillantes créatives et solidaires tournées vers le développement durable de leur région. L'association promeut, notamment, l'organisation de ses membres en unités de production autour d'activités économiques impliquant le plus grand nombre de ses membres afin de réaliser leur autonomisation en milieu rural et urbain. Dans cette perspective, l'association FCV2D veut procéder suivant une approche holistique déployée en trois (3) étapes successives :

- la première étape consisterait à réaliser un inventaire détaillé de l'existant en termes de potentialités naturelles, de ressources humaines et d'actions économiques menées dans les neuf (9) districts du Département de la Cuvette ;
- la deuxième étape porterait sur l'identification des idées de projets économiques à partir des données recueillies et des initiatives individuelles ou communautaires recensées en vue de l'accroissement des revenus des femmes du Département de la Cuvette ;

-la troisième étape donnerait lieu à l'inspiration de grands projets à l'échelle plus grande de la Cuvette géographique au sein du bassin du Congo qui définit un grand espace territorial occupé par un écosystème naturel dont les particularités de la faune et de la flore ont une importance et un impact planétaire.

Dans ce contexte, l'association FCV2D désire recruter un consultant en vue de la réalisation des deux premières étapes sus indiquées.

II. Objectifs de la mission

- conduire la recherche formative à travers les enquêtes d'inventaire de l'existant, d'identification des ressources et potentialités naturelles de chaque district du Département de la Cuvette ;
- faire le point des initiatives économiques en milieu féminin dans chaque district ;
- dégager les grandes tendances de développement dans le Département de la Cuvette ;
- élaborer les termes de référence pour la promotion des projets générateurs des revenus en milieu paysan féminin en concertation avec les bureaux d'études spécialisés choisis par

l'association FCV2D ;

- aider l'association FCV2D à organiser l'évaluation et la dissémination des résultats de ses différents projets, à s'informer sur les expériences similaires dans les zones forestières du monde.

III. Profil du consultant

- Être titulaire d'un diplôme de troisième cycle ou plus en économie, sociologie de développement, géographie économique et développement local, administration de développement ;
- Posséder une longue expérience dans la gestion du développement des collectivités locales décentralisées ;
- Avoir un statut de consultant individuel ayant collaboré avec les administrations publiques ou privées ;
- Être disponible tout de suite.

Aptitudes additionnelles :

- Parler au moins une langue nationale, de préférence Lingala ou un ou plusieurs dialectes des populations du Département de la Cuvette ;
- Se déplacer sur les embarcations nautiques sans phobie.

IV. Autres informations

- Durée de l'enquête de la première

étape : 45 jours ouvrés ;

- Honoraires du Consultant : À négocier.

V. Dossier de candidature

Le dossier de candidature à soumettre pour le recrutement comprend :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Des copies de diplômes, certificats, attestation ou tout autre document justifiant la formation et l'expérience.

VI. Dépôt du dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent être adressés, au plus tard, le 18 mars 2016, à 10 heures, sous plis fermé à l'adresse suivante, avec mention « avis à manifestation d'intérêt consultant FCV2D » :

- Madame Lydie PONGAULT
- 84, Bld Denis Sassou N'Guesso
- Immeuble les Manguiers
- Mpila / Brazzaville
- Téléphone : 04 403 17 34

Brazzaville, le 15 février 2016
La présidente de l'association
Femmes de la Cuvette :
Vision et développement durable

Lydie PONGAULT

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

du LUNDI au VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUES

GALERIE CONGO

L'art dans sa
de la
à la

Généralité

Tradition

Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Plus de 8.000 cadres congolais déjà formés en Russie

L'information a été donnée par l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, Valery Mikhaïlov, au cours d'une table ronde animée le 20 février au Centre culturel russe. Cette rencontre a permis de faire le bilan des relations de coopération entre la Russie et le Congo. Notamment, la retrospection de 2015 et la projection de l'avenir.

Cette table ronde s'est déroulée en présence de la conseillère du chef de l'Etat, chef du département des Congolais de l'étranger, et du directeur du cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur ainsi que des anciens étudiants des universités de l'ex-Urss et de Russie.

La République du Congo compte actuellement plus de 8.000 cadres qui ont fait leurs études en ex- Urss et en Russie et environ 600 étudiants et stagiaires y étudient actuellement.

Pour l'ambassadeur de la Fédération de Russie en République du Congo, Valery Mikhaïlov, la coopération humanitaire russo-congolaise a continué de se développer l'an dernier dans des conditions favorables, conformément aux relations qui existent entre la Fédération de Russie et la République du Congo depuis plusieurs décennies. La visite à Moscou du président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, du 12 au 14 novembre 2012, a confirmé la volonté des deux pays d'accéder à un niveau qualitativement nouveau des relations bilatérales et une aspiration mutuelle d'intensifier la coopération dans divers domaines.

Autres indices qui témoignent de la

vitalité de ces relations : La décoration par le président de la fédération de Russie Vladimir Pouchkin de la médaille qui porte son nom le 4 novembre 2015 du ministre des Affaires

l'Enseignement supérieur, avec la formation des étudiants congolais dans les universités russes. Ces bourses sont octroyées soit par le ministère de l'Education et de la science de Russie



Le directeur du Centre culturel russe, la conseillère du chef de l'Etat congolais, l'ambassadeur de la Fédération de Russie en République du Congo

étrangères et de la coopération, Jean Claude Gakosso; les pourparlers entre les deux ministres des Affaires étrangères du 3 novembre 2015.

La Russie a augmenté le quota des bourses pour le cycle complet aux étudiants congolais

Le domaine de la coopération le plus avancé est effectivement celui de

aux étudiants congolais, soit sous forme de signature des contrats avec l'organisation Racus, une compagnie privée de prestation des services, ou encore sous forme de signature des contrats d'études privés directement entre les étudiants congolais et les dirigeants des universités russes.

L'ambassadeur de la Fédération de

Russie en République du Congo, a reconnu que le nombre d'étudiants congolais en Russie augmente constamment ces dernières années. Pour les bourses d'Etat, en 2012, 43 et 74 en 2015. Pour le Racus, 32 en 2012 et 39 en 2015. Plus de 30 personnes pour des contrats privés directs.

« Tenant compte des perspectives

le cycle complet. Les étudiants font leurs études dans plusieurs villes de la Russie et reçoivent de différentes formations professionnelles. Bien sûr, nous prenons en considération la situation de nos partenaires congolais et, nous orientons nos collègues de Moscou dans l'octroi des spécialités dans les universités », a déclaré l'ambassadeur Valery Mikhaïlov.

A propos des spécialités, ces dernières années une demande dans les domaines de l'industrie et de l'exploitation pétrolière se fait remarquée. Ainsi, les universités russes spécialisées dans ces domaines ont accepté d'octroyer des places aux étudiants congolais. Par ailleurs, outre la formation, les étudiants font aussi connaissance de la vie et la culture russes, de ses régions. Ils en profitent pour visiter les nouvelles villes et les nouveaux pays de l'ex- Urss.

Enfin, l'ambassadeur a rappelé que les bourses d'Etat russes portent sur la formation et le logement gratuits, mais ne prennent pas en compte les frais du voyage des boursiers. Aussi, a-t-il remercié les ministères de l'Enseignement supérieur et des Finances pour leur contribution dans la formation conjointe des cadres.

Notons par ailleurs que le CCR prépare déjà les vingt sixièmes olympiades de la langue russe qui auront lieu début mars 2016.

Bruno Okokana

du développement des relations bilatérales entre nos pays et l'impérieux besoin pour la République du Congo en cadres hautement qualifiés, l'ambassade de Russie et la Représentation de Rossotroudnitchestvo au Congo évoquaient régulièrement la question de l'augmentation pour la République du Congo du quota des bourses pour

TRANSPORT PUBLIC

Neuf régulateurs présentés au secrétaire général de la mairie de Brazzaville

La Fédération syndicale des Professionnels des transports en Commun (FESYPTC), conduite par son coordonnateur Cyrille Dzoundou, a présenté le 18 février dernier au secrétaire général de la mairie centrale, Abraham Ibela, un échantillon de neuf personnes appelées communément régulateurs ou chargeurs à la criée postés dans les arrêts de bus.

« La présentation de ces régulateurs habillés en tenues de différentes couleurs représentant les neuf arrondissements de Brazzaville est synonyme de leur prise en compte au niveau de la mairie centrale et du conseil municipal. Ces gens-là sont dans la rue en train de travailler non seulement pour leur compte, mais aussi pour le bien de tous »,



Une vue des régulateurs en tenue

a déclaré Cyrille Dzoundou. Pour rappel, c'est en 2013 que la FESYPTC a commencé d'habiller ses syndiqués. A cette période, elle avait mis à la disposition de

ces derniers, des tenues gilets kaki sur lesquelles, il était écrit en vert, l'insigne : CSTC. Ces tenues constituaient une phase d'expérimentation qui n'avait malheu-

reusement pas duré. « Après les gilets, cette fois-ci, nous avons choisi des polos un peu plus solides », a indiqué en substance le coordonnateur de ce syndicat.

Neuf couleurs ont donc été retenues pour chaque arrondissement dont le vert pour Makélé-kélé, le jaune pour Bacongo, le rouge pour Moungali, le noir pour Ouenzé, l'orange pour Talangai, le bleu pour Mfilou, le violet pour Madibou, le kaki pour Djiri et enfin le bleu-claire pour Poto-Poto. En réponse à cette présentation, le secrétaire général de la mairie a rassuré les membres du syndicat à la fois du bon suivi et du soutien de ces derniers dans l'accomplissement de leur tâche étant donné que ce même travail a été fait au commencement en collaboration avec la mairie centrale. « C'est avec la mairie centrale que nous sommes arrivés là où nous sommes aujourd'hui », a conclu Cyrille Dzoundou.

Jean Jacques Koumba



Des formations pour booster votre carrière ! A Brazzaville et à Pointe-Noire, ci-dessous le programme. Contactez-nous aux coordonnées suivantes : Tél. 06 913 81 45 | 06 859 76 20 - Email : inscription@iprc-training.org | iprc@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Techniques et méthodes pour mieux superviser et contrôler les activités d'une équipe	03 jours	22-24 février
Indicateurs de performance et système de suivi et évaluation axé sur les résultats	05 jours	22-26 février
Renforcement des capacités des organisations de base à travers l'auto-évaluation assistées	05 jours	22-26 février
Gestion et fiscalité de la paie	03 jours	22-24 février
Gestion des délais dans l'exécution des marchés publics : Elaboration et suivi du plan de passation des marchés	05 jours	22-26 février
Techniques de rédaction administrative	04 jours	23-26 février
Les procédures de passation des marchés publics des collectivités locales	05 jours	22-26 février

COOPÉRATION

Jean-Claude Gakosso en Italie pour renforcer le partenariat

Le ministre congolais des Affaires étrangères invité à Rome en mission de "renforcement de la coopération" en est reparti satisfait.

A l'invitation de la diplomatie italienne, notamment du ministre Paolo Gentiloni, le chef de la diplomatie congolaise Jean-Claude Gakosso a séjourné à Rome la semaine passée. Mardi, il a rencontré son homologue italien Gentiloni à la Farnesina, le siège du MAE à Rome. La presse italienne a donné un vaste écho à cette visite, un peu plus que d'ordinaire pour ce genre de rencontres bilatérales, signe d'une volonté appuyée de l'Italie de renforcer la coopération multisectorielle avec l'Afrique, ainsi que ne cesse de l'affirmer le Premier ministre Matteo Renzi qui en est à sa troisième tournée africaine.

Les entretiens à La Farnesina ont permis de discuter des relations bilatérales entre deux partenaires que lie la volonté commune de faire monter en puissance une coopération déjà ancienne. Les médias italiens ont insisté sur le coup d'accélérateur donné à cette coopération après la première visite de M. Renzi en Afrique, en juillet 2014. Alors, le Congo figurait parmi les trois Etats (avec le Mozambique et l'Angola) que l'importante délégation italienne avait choisi de visiter.

La délégation italienne comprenait des entrepreneurs et des hommes d'affaires ; elle avait noué des contacts qui se sont transformés en contrats dans les domaines de l'agriculture, des constructions, des

transports et des infrastructures. Du reste, la rencontre Gentiloni-Gakosso de mardi dernier s'est soldée par la remise du plan des transports et pour le développement des infrastructures fluviales et portuaires du Congo. Promesse de la coopération italienne, ce plan en deux volets a été réalisé à la demande du Congo par la société italienne Italferr qui appartient au groupe des réseaux ferrés italiens, FS. Il a été financé par le gouvernement italien.

Le deuxième volet de ce plan est l'œuvre d'un groupement d'entreprises sous la houlette de la Finmeccanica, société italienne dont le savoir-faire dans le domaine de l'ingénierie mécanique est de renommée mondiale, allant des trains aux métros et aux infrastructures lourdes de chantier. Le Congo avait formulé cette requête auprès du gouvernement italien lors d'une précédente mission conduite en janvier 2015 à Brazzaville et dans différentes localités du Congo par l'alors vice-ministre au Commerce extérieur, Carlo Calenda. Il est aujourd'hui haut-cadre dans un secteur-clé du rayonnement italien dans le monde, le pétrole, pour lequel la coopération avec le Congo va d'ailleurs de succès en succès, grâce au groupe Eni.

A l'issue de son calendrier serré de rencontres, le ministre congolais des

Affaires étrangères a dit sa satisfaction pour une mission qui a effectivement posé un jalon supplémentaire dans le partenariat avec l'Italie qui ne demande qu'à se renforcer dans d'autres secteurs. La visite de M. Jean-Claude Gakosso a permis le suivi des dossiers sur la table depuis qu'est lancée cette coopération nouveau style, en quelque sorte. Le ministre s'est réjoui que l'Italie ait tenu à être présente, par exemple, aux 11^e Jeux africains de Brazzaville, en septembre. « Elle a même tenu à y envoyer son équipe de Vieilles gloires, les Azzuri Stars », s'est-il réjoui.

« Et puis, l'Italie est aussi en charge de la construction de tout un quartier à Kintélé, en plus de bien d'autres projets qui vont dans le sens du renforcement des bonnes relations entre nos deux pays », s'est encore félicité le ministre Jean-Claude Gakosso. Il s'est loué aussi des rapports d'estime entre le président Denis Sassou N'Guesso, plusieurs fois invité en Italie (dont une présence remarquée à l'ouverture de l'Exposition universelle de Milan, en mai 2015) et le président du Conseil Matteo Renzi, qui ne cesse de marquer de l'intérêt pour l'Afrique, « avenir énergétique de l'Italie ».

Visite politique et économique, la visite du ministre Gakosso a également permis de décliner auprès de la presse l'action de la diplomatie congolaise et africaine. Crise au

Burundi où l'Union africaine semble impuissante à envoyer une mission de paix ? « Le Congo estime que rien ne vaut le dialogue pour sortir de ces situations. Personne ne pourra faire la paix à la place des Burundais ; toute solution imposée de l'extérieur ne sera pas viable. Le dialogue, rien que le dialogue, pour favoriser les conditions d'un retour à la paix. C'est à cela que travaille la diplomatie ».

Et en Centrafrique, pays qui est passé par trois années difficiles ? « Le dialogue, toujours et toujours », a martelé le ministre qui a souligné combien avait été constante et efficace la disponibilité du président Denis Sassou N'Guesso, médiateur officiel, sur ce dossier. « Maintenant que, fort heureusement, des élections ont pu se tenir en Centrafrique dans le calme, la diplomatie ne peut que se réjouir de cette capacité des Centrafricains à savoir retourner à l'essentiel pour le bien de leur nation ». En mission dans une Italie qui « respire par deux poumons », le politique et le spirituel avec la présence du Vatican, M. Gakosso qui a été



Jean-Claude Gakosso

longtemps ministre de la Culture a également été invité à visiter les trésors artistiques et culturels de la Chapelle Sixtine. Il s'est loué de la visite du pape François en Centrafrique, en novembre passé, bravant les avertissements et les menaces pour aller conforter un peuple en souffrance. « Après son passage, la Centrafrique semble aujourd'hui comme transformée ! ». C'est aussi, a-t-il indiqué en substance, le signe de cette coopération du bien que peuvent conduire Etats et Eglises en Afrique alors que les menaces fondamentalistes s'y précisent.

Lucien Mpama

35%

de réduction

Voyagez plus avec RwandAir

Voyagez 3x par semaine vers Johannesburg, Douala, Kigali, Dubaï, Dar es Salaam, Nairobi, Entebbe, Bujumbura et Lusaka dans le confort et à des prix abordables.

Contact:

- 📍 96Bis, Avenue de Gaulles, Plateau ville, Immeuble EBATHA
- ☎ (+242) 066465555 | (+242) 066435555
- ✉ sales.brazzaville@rwandair.com

Les conditions et les modalités s'appliquent.

RwandAir

Fly our dream to the heart of Africa.

www.rwandair.com

CENTRAFRIQUE

225 nouveaux soldats mauritaniens intègrent la Minusca

Un nouveau groupe de 225 militaires mauritaniens a quitté Nouakchott dimanche pour intégrer la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations unies en République centrafricaine (Minusca) à Bangui. Ces soldats qui ont rejoint un premier groupe du même nombre devront être 750 au mois d'avril.

Annonçant le départ de cette nouvelle équipe de militaires pour la Centrafrique, les autorités mauritaniennes ont assuré que ce déploiement progressif s'achèvera effectivement en avril. « Ils seront rejoints en avril par 300 autres, pour un total de 750 militaires qui constitueront notre contribution dans ce cadre », a affirmé le ministre de la Défense, Mamadou Bathia Diallo, lors d'une cérémonie officielle à l'aéroport.

Le ministre a profité de cette occasion pour assurer que les militaires mauritaniens ont été « bien formés

pour leur mission en Centrafrique ». « Les valeurs qui sont les nôtres les prémunissent contre des actes déplorables commis par d'autres entités dans ce pays », a-t-il souligné. Il a dit cela en allusion aux accusations d'abus sexuels contre des membres de la force internationale en Centrafrique. Mamadou Bathia Diallo a illustré son propos par le fait que d'après lui, un millier de Casques bleus mauritaniens participent aux missions de l'ONU dans le monde. Il a cité notamment un contingent de son pays en Côte d'Ivoire, des gendarmes en Centrafrique pour sécuriser les élections, des policiers au Darfour, dans l'ouest du Soudan, et une dizaine d'observateurs militaires au Mali.

Au sujet de nombreux cas d'agressions sexuelles présumées signalées au sein de la Minusca, le secrétaire général de l'ONU avait limogé le chef de cette force

en août 2015 et nommé une commission d'experts. Cette situation avait conduit les Nations unies à décidé début janvier de se séparer de l'ensemble des Casques bleus de la République démocratique du Congo. L'organisation estimait que les troupes de ce pays ne répondaient « que partiellement aux exigences de l'ONU en matière d'équipement, de contrôle du recrutement et de niveau de préparation au combat ». Forte actuellement de quelque 10.000 hommes, la Minusca aide le gouvernement à sécuriser une transition politique en Centrafrique où l'ancien Premier ministre Faustin-Archange Touadéra a été élu président samedi avec la lourde charge de le redresser. Un défi majeur pour le nouveau chef de l'Etat d'autant lorsqu'on sait que la RCA a sombré dans le chaos après les tueries intercommunautaires de 2013-14.

Nestor N'Gampoula

La Minusca appelle à préserver l'esprit de paix qui a prévalu durant le processus électoral

Le chef de la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations unies en Centrafrique (Minusca) et représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour ce pays, Parfait Onanga-Anyanga, a exhorté les Centrafricains « à attendre, dans la sérénité » la publication des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle de transition.

Dans un communiqué, le représentant spécial a prié à chacun des deux camps des candidats à la présidentielle à sensibiliser ses membres et sympathisants « à rester modestes dans la victoire et à éviter toute forme de violence », dans l'esprit des engagements pris dans le cadre du code de bonne conduite des partis politiques et candidats signé les 9 et 12 décembre 2015. Il a salué « le sens élevé de patriotisme et de maturité politique », dont les candidats à la présidentielle ont fait montre pendant toutes les étapes du processus électoral.

Bien que les résultats de ladite élection soient encore provisoires, le chef de la Minusca a félicité Faustin Archange Touadéra, pour avoir remporté ce scrutin. De même, il a félicité le candidat malheureux, Anicet Georges Dologuélé, pour « son discours de concession » qui, selon lui, « va contribuer de manière signifi-

cative à maintenir un climat de paix et de stabilité en République centrafricaine ».

Parfait Onanga-Anyanga a pris note des résultats provisoires du second tour de cette élection présidentielle du 14 février dernier, annoncés samedi par l'Autorité nationale des élections (ANE). Selon les chiffres provisoires de cette commission électorale, Faustin Archange Touadéra est arrivé en tête du scrutin devant Anicet Georges Dologuélé, respectivement avec 62,71% et 37,29%.

Pour terminer, le chef de la Minusca a réitéré l'engagement des Nations unies aux côtés des autorités et de la population centrafricaines, en vue de mener à terme le processus électoral, « qui doit marquer le retour à l'ordre constitutionnel et une sortie de crise apaisée en République centrafricaine ».

N.N'G.

AFRIQUE

Le marché de la formation militaire très discuté

L'Etat-major des armées françaises (Ema) a présenté quelques éléments sur les partenariats entre les unités françaises et deux pôles opérationnels de coopération en Afrique, au Sénégal et au Gabon

Il s'agit des Eléments français au Sénégal (EFS), et les Eléments français au Gabon (EFG). Ces deux pôles portent sur les actions de coopération régionale. Ils assurent la coopération militaire opérationnelle et technique avec les pays de leur zone de responsabilité, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cédéao) et la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC: Angola, Burundi, Came-

dans dix pays ; 186 détachements opérationnels et techniques ont été enregistrés. Les EFG dont la vocation est régionale répondent à une triple mission : assurer la défense des intérêts français et la sécurité de ses ressortissants ; appuyer les déploiements opérationnels de la France dans la région ; contribuer à la coopération opérationnelle régionale.

Les avantages de ces partenariats concernent leurs coûts peu onéreux aux pays bénéficiaires, la légitimation politique et le maintien de forces françaises en périphérie des zones sensibles.

En revanche, ces partenariats « contre-carrent les ambitions des sociétés françaises » de trouver des marchés dans le domaine de la formation en Afrique, et se heurtent aux ambitions des alliés français, en particulier les Etats-Unis, dont le programme Acota (Africa Contingency Operations Training Assistance, vise à corriger les imperfections d'ACRI tout en étant mieux adapté au contexte africain), et Africap (Africa Peacekeeping Program) sont centrés sur ce type de prestations, apprend-t-on.

Et effet, l'aide française aux armées africaines, via les deux pôles opérationnels de coopération est restée stable en dépit des exigences opérationnelles françaises qui mobilisent les moyens, tant humains que matériels, et malgré le développement des offres de formation privées destinées, en particulier, à la mise à niveau des contingents qui seront engagés dans les opérations de maintien de la paix onusiennes, selon l'état-major des armées.

Noël Ndong

FMI

Christine Lagarde va succéder à Christine Lagarde

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international qui se réunit à Washington, va désigner officiellement le nouveau directeur général de l'institution jusqu'en 2021.

Seule en lice, la Française Christine Lagarde, dont la candidature fait l'unanimité est virtuellement assurée de se succéder à elle-même en juillet prochain.

Nommée à la tête du FMI en juillet 2012 pour 5 ans, l'ancienne ministre française de l'Economie a officiellement fait acte de candidature à sa propre succession le 22 janvier dernier. Elle avait reçu de nombreux soutiens en Europe, aux Etats-Unis et en

Amérique du Sud. Elle ne rencontrera donc aucune difficulté pour se faire réélire à la tête du FMI.

Dans un entretien accordé à la chaîne de télévision américaine CNBC, le directeur général de Crédit Suisse, d'origine ivoirienne, Tidjane Thiam a indiqué qu'il n'était pas intéressé pour remplacer Christine Lagarde. « Je suis très concentré sur Crédit Suisse et sur les engagements que j'ai pris pour Crédit Suisse », a-t-il déclaré, démentant une information révélée par le journal français Le Canard Enchaîné, qui assurait que la France songeait à pousser la candidature de Tidjane Thiam pour parer aux ennuis judiciaires de Christine Lagarde.

N.Nd.

COP 22

L'entreprise organisatrice sera connue le 10 mars

Pour sélectionner une entreprise qui devra aménager environ 25 hectares de la place Bab Ighli à Marrakech pour la tenue des différents débats et discussions ; l'installation des bureaux de l'ONU ; la mise en place des stands d'exposition ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs communs pour l'organisation des activités de la Cop 22, un appel vient d'être lancé par le Maroc, le 18 février dernier.

En effet, selon les principes retenus par les pays organisateurs, pour participer à cet appel d'offres d'une valeur de quatre-vingt et huit millions d'euros, les entreprises intéressées ont l'obligation d'avoir réalisé, au cours des trois dernières années, un chiffre d'affaires d'environ cinq cent millions de dirhams (soit cinquante et un millions de dollars) et organisé pour le compte des Nations unies, deux événements de la même taille que celui en préparation.

« Ces entreprises doivent également avoir effectué, au cours des cinq dernières années, au moins un projet de génie civil ainsi que des projets d'électricité, de technologies de l'informa-

tion, de sécurité informatique et IP de la même importance que ceux nécessités par la COP 22 », précisent les organisateurs, en ajoutant que cet adjudicataire, notamment le gagnant de l'appel d'offres qui sera connu, le 10 mars 2016 devra aussi fournir 3% du montant du marché comme caution définitive et 7% pour la garantie de la qualité de ses travaux.

« Il disposera de 8 mois, à compter des 24 heures après la notification de l'obtention du marché soit, jusqu'au 15 octobre pour livrer le site. En cas de retard, ce dernier sera soumis à des pénalités qui, lorsqu'elles atteindront 10% du montant du marché, entraîneront l'annulation de son contrat. Mais, pour honorer ses engagements, l'adjudicataire pourra sous-traiter certaines parties des travaux. Cependant, devra réaliser lui-même au moins 50% des travaux », ont conclu les organisateurs.

Cette rencontre prévue du 7 au 18 novembre a pour objectif principal de mettre en place des moyens et des stratégies permettant d'atteindre les différents objectifs fixés lors de la COP 21. Elle réunira environ vingt-cinq mille participants.

Rock Ngassakys

Six pays africains recevront des armes légères des forces américaines

Cinq firmes américaines fourniront des armes légères « non-standard » à une demi-douzaine de pays africains. Ces firmes sont : Culmen International LL, Defense Technology Inc, Multinational Defense Services LLC, Sierra Four Industries Corps et UDC USA Inc. Les pays bénéficiaires sont : le Tchad, la Somalie, le Niger, le Burkina Faso, Djibouti et le Congo. Les armes fournies pourraient être neuves ou rénovées, d'origine est-européenne ainsi que des véhicules et des aéronefs.

N.Nd.

roun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République du Congo, Tchad, Sao Tomé et Principe). Ils disposent des formations pouvant durer de plusieurs jours à plusieurs semaines dans le cadre de détachements d'instruction opération (CIO), ou de détachements d'instruction technique (DIT). Ainsi, en 2015, les EFS ont formé 8000 hommes

Paris

Au départ de Brazzaville

à partir de

500 000^{*} FR CFA TTC A/R



* Période de vente: vendredi 28 février et la durée de transport: mercredi 31 Mai 2016



المخطوط الملكية المغربية

royal air maroc

Les ailes du Maroc



Call Center 06 628 2828

royalairmaroc.com



BURUNDI

Ban Ki-moon en mission de bon office à Bujumbura

Le patron de l'ONU est arrivé, lundi 22 février, dans la capitale burundaise pour tenter d'apaiser la tension et de convaincre le président, Pierre Nkurunziza, à discuter avec ses opposants dont la plupart se trouve en exil.

Pour certains acteurs de la société civile du pays, l'arrivée de Ban Ki-moon est une occasion d'amener les Burundais autour d'une table de négociations. La visite du secrétaire général de l'ONU intervient quelques semaines après une délégation du Conseil de sécurité de l'ONU. C'est la première fois depuis le début de la crise politique, en avril 2015, que le secrétaire général des Nations-unies se rend au Burundi. D'après l'ONU, il s'agit de convaincre les plus hautes autorités burundaises à trouver une issue politique à la crise qui secoue le pays. La visite du Secrétaire général de l'ONU sera suivie, selon diverses sources, par celle d'une délégation de très haut niveau de l'Union africaine.

L'urgence c'est de parvenir à faire taire les armes à Bujumbura. La violence persiste. Peu avant la mi-journée, ce lundi 22 février dernier, une grenade a explosé non loin d'un marché dans le nord de la capitale faisant un mort et deux blessés, selon une source policière. A en croire le porte-parole de la police, une personne a été tuée et deux blessées. Une deuxième attaque à la grenade s'est produite dans le quartier de Kamenge, toujours dans la capitale, rapporte le site RFI. Les meurtres, assassinats et enlèvements deviennent quasi-quotidiens à Bujumbura et dans les périphéries. « Nous espérons qu'il parviendra à convaincre le président burundais d'accepter une véritable enquête internationale sur ces allégations », explique un diplomate en poste à Bujumbura cité par la presse.

En décembre dernier, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) a donné son feu vert pour l'envoi d'une mission de 5000 hommes au Burundi pour mettre fin au risque d'une guerre civile. D'après l'organisation panafricaine, le mandat de force en attente qui est de six mois renouvelable, vise à prévenir « dans un Etat membre dans de graves circonstances, à savoir en cas de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de génocide ». La présence du numéro un des Nations unies pourrait faciliter l'évolution de ce dossier. Puisque le pouvoir burundais a annulé les mandats d'arrêt internationaux qui pesaient sur quinze personnalités politiques en exil.

Plusieurs centaines de personnes ont été tuées et plus de 200.000 autres contraintes de fuir leur pays depuis le début des troubles, selon les ONG humanitaires. Des violences attribuées à la police, aux partisans du pouvoir ou à ses adversaires, peuvent déboucher à une guerre civile similaire à celle qu'avait connue le pays entre 1993 et 2006, a alerté l'ONU.

Fiacre Kombo

SOUVENIR

Hommage à Boutros Boutros-Ghali, ancien secrétaire général des Nations unies

L'ancien secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali est mort le 16 février 2016 au Caire, à l'âge de 93 ans. Premier africain élevé à cette prestigieuse fonction, il en est le sixième (1992-1996) depuis la création de l'Organisation en octobre 1945.

L'immense hommage qui s'élève d'ores et déjà en sa mémoire aux quatre coins de la planète, ne manquera pas de souligner qu'il a été aussi professeur de droit international, ministre des Affaires étrangères, puis secrétaire général de la Francophonie de novembre 1997 à décembre 2002, après l'ONU. Certains se rappelleront ses passes d'armes avec les grandes puissances dont l'action ou l'inaction ne concourrait pas à promouvoir la paix et la sécurité internationales.

Aussi, Ban Ki-moon a-t-il estimé que M. Boutros-Ghali avait « fait preuve de courage en posant des questions difficiles aux États membres » et avait « à juste titre insisté sur l'indépendance de son bureau et du secrétariat dans son ensemble ». « Son engagement envers les Nations unies – sa mission et son personnel – était sans équivoque, et la marque qu'il a laissée sur l'Organisation est indélébile », a souligné le secrétaire général. Sous le mandat de Boutros-Ghali, « le monde s'est tourné de plus en plus vers l'Organisation des Nations unies pour les solutions



dans ce pays. À cette occasion, le 3 octobre 1994 à la tribune des Nations unies, Mandela lui saura gré des efforts déployés par l'Organisation. « Vous avez justement mis l'accent sur la diplomatie préventive. ... Un mécanisme (...) qui prend en compte les ressources et expériences dans la résolution et la prévention des conflits au sein des États ». Comme quoi, le multilatéralisme incarné par l'ONU sert bien les intérêts des peuples. Pour donner corps à son agenda pour le développement, Boutros-Ghali a inspiré l'Initiative Spécial du Système des Nations unies en faveur de l'Afrique en Mars 1996. Un programme de 25 millions de dollars destiné à maximiser les efforts de développement du continent. Enfin, l'homme avait aussi un sens de l'humour très particulier. Interrogé par Barbara Crossette, le 19 Octobre 1995, pour le compte du New York Times sur la langue qu'il utilisait pour s'adresser à sa femme qui est polyglotte comme lui, Boutros-Ghali a répondu : « Quand il y a de la tension entre nous, nous parlons en Arabe. Quand il s'agit d'affaires, nous employons l'Anglais. Quand c'est la lune de miel nous nous exprimons en Français ». Boutros-Ghali a fait ses preuves en contribuant à la recherche d'un monde meilleur. Adios SG.

Anthony Ohemeng-Boamah

MUSIQUE/ DISTINCTION

La polonaise Urszula Dudziak nommée artiste de l'Unesco pour la paix

La directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova élèvera ce jeudi la chanteuse de jazz polonaise Urszula Dudziak au titre d'artiste de l'Unesco pour la paix. La cérémonie y relative se tiendra au siège de l'Organisation à Paris.



Urszula Dudziak est nommée en reconnaissance de ses efforts pour sensibiliser le public, à travers la musique, son implication dans l'éducation des jeunes étudiants et pour sa mobilisation en faveur de l'autonomisation des femmes, la diversité culturelle et l'éducation artistique.

Urszula Dudziak a débuté sa carrière dans les années 1960 avec le groupe de jazz du compositeur et pianiste Krzysztof Komeda et a acquis sa renommée grâce aux chansons enregistrées avec l'orchestre de la Radio polonaise.

En 1973, elle a entamé une carrière solo aux Etats-unis et collaboré avec le Michal Urbaniak Orchestra. Consi-

dérée comme l'initiatrice d'un nouveau style, composé de chant et de musique électronique, elle a enchaîné les succès et les rencontres artistiques, notamment avec Bobby McFerrin, Herbie Hancock, Ron Carter, Marcus Miller ou encore Sting. En 1976, son titre « Papaya », composé avec Michal Urbaniak, et popularisé par le programme télévisé américain « Good Morning America », connaît un immense succès. En tant qu'artiste de l'Unesco pour la paix, Urszula Dudziak apportera son soutien aux actions de l'organisation en faveur de l'éducation des

jeunes étudiants au Kenya et en Tanzanie. Elle y soutiendra aussi les actions relevant des domaines de l'autonomisation des femmes et de la diversité culturelle.

Les artistes de l'Unesco pour la paix sont des personnalités de renommée internationale qui utilisent leur influence, leur charisme et leur

prestige pour promouvoir le message et les programmes de l'Unesco. La collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour la science, la culture et l'éducation avec ces artistes vise à accroître la sensibilisation du public sur les questions clés de développement.

Hermione Désirée Ngoma

3 Hommes Energy
Lighting the world

5W B22 et E27

120cm 18W et 060cm 9W

ENERGIE

ECOLOGIE

ECONOMIE

Du nouveau au Congo, 3 Hommes Energy vous apporte la solution à tous vos soucis de consommation d'énergie sur l'éclairage avec des produits écologiques et économiques variés avec une durée de vie de 50.000 heures et 80% d'économie d'énergie, afin de réguler votre consommation et baisser vos factures d'électricité.

1 année de garantie

Avec un service après vente de 24h/24 et 7J/7

3 Hommes Energy
Lighting

Brazzaville
00(242) 06 676 20 35
00(242) 05 532 30 52
5 rue Jules ferry immeuble OTTA/centre-ville

VIE ASSOCIATIVE

Alida Ambendet Nguesso prône l'unité nationale



Photo de famille

Pour mieux véhiculer ce message, FC Malewa de Nganga-Lingolo et FC Moukondo ont livré un match amical organisé par «Les chevaliers de la nouvelle République», le 20 février à Sangolo, quartier sud de Brazzaville.

L'objectif était de fédérer la jeunesse autour du thème : « Jeune du Congo, non au tribalisme et au repli identitaire ». Pour la présidente de ladite association, Alida Ambendet Nguesso, le but a été atteint : « nous devons être unis pour l'amour de notre pays. Nous ne devons pas suivre l'exemple de ceux qui prônent la destruction. Nous

avons choisi le football parce qu'il unit les peuples. Le travail ne va pas s'arrêter là. Nous allons travailler davantage. Au nord comme au sud, nous sommes tous le Congo. Nous devons nous battre pour l'unité », a-t-elle déclaré.

Le capitaine de l'équipe FC Moukondo, Lilian Tathy Ango a quant à lui affirmé : « Nous sommes là pour soutenir cette association dans sa vision d'unir les Congolais. Cette initiative prône les valeurs de la jeunesse tout en véhiculant le message non au tribalisme et au repli identitaire. Au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest nous sommes tous des Congolais et personne n'est plus Congolais

qu'un autre. Voilà pourquoi même les pièces d'identité ne font aucune mention de l'identité ethnique du citoyen. Cette œuvre doit se poursuivre et la jeunesse doit apporter son soutien pour aller de l'avant. Nous soutenons le candidat de la nouvelle République qui n'est autre que Denis Sassou N'Guesso. Cet homme a beaucoup lutté. Pourquoi ne pas le soutenir afin qu'il accède à la nouvelle République tel que souhaité ». Soldé par 2 buts à 1 en faveur de FC Malewa, ce match a favorisé le brassage des jeunes venus des quartiers Moukondo situé au nord et, Nganga-Lingolo situé au sud de Brazzaville.

Josiane Mambou Loukoula

ALLEMAGNE - 22^e JOURNÉE

PEA fait gagner Dortmund, le Bayern reste en tête

Seulement 18 buts marqués lors de cette 22^e journée de Bundesliga, qui voit le Bayern Munich conserver son avance sur son dauphin, le Borussia Dortmund. Au classement des buteurs, le Munichois Lewandowski devance d'un but le Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang.

Pierre-Emerick Aubameyang a inscrit son 21^e but de la saison pour permettre à Dortmund de gagner (1-0) à Leverkusen, dimanche, au terme d'un choc marqué par une interruption de jeu historique en Bundesliga. En effet, le match a été interrompu une dizaine de minutes par l'arbitre après un échange virulent avec le coach de Leverkusen Roger Schmidt, qui estimait que le coup franc à l'origine du but d'Aubameyang (64^e) avait été trop rapidement joué. L'officiel et ses assistants sont rentrés aux vestiaires et ne sont retournés sur la pelouse que neuf minutes plus tard, le temps pour Schmidt d'accepter son renvoi dans les tribunes. Avec 51 points, Dortmund (2^e) revient à huit longueurs du leader, le Bayern Munich, vainqueur la veille de Darmstadt (3-1), après la 22^e journée. Notons la prestation remarquable de Thomas Müller, auteur d'un doublé, et le but du Polonais Lewandowski, qui reste ainsi en tête du classement des buteurs avec 22 unités. Mais le fait marquant est l'entrée en jeu de Franck Ribery, qui n'avait plus foulé la pelouse de l'Allianz Arena depuis près d'un an : trente-cinq minutes de jeu et une passe décisive ponctuée la bonne soirée de l'ancien international



Le Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang offre une courte mais précieuse victoire au Borussia Dortmund sur le terrain de Leverkusen (Marius Becker/dpa/AFP)

français.

Les résultats complets

Eintracht Francfort-Hambourg : 0-0
Bayern Munich-Darmstadt : 3-1 Buts : Müller (49^e et 71^e) et Lewandowski (84^e), Warner (26^e)
Monchengladbach-cologne: 1-0 But: Dahoud (9^e)
Hertha Berlin-Wolfsburg : 1-1 Buts: Salomon Kalou (60^e) et Schäfer (53^e)
Hoffenheim Mayence: 3-2 Buts: Amiri (13^e) et Uth (68^e et 76^e), Córdoba (11^e) et Jairo Samperio (78^e)
Ingolstadt- Werder de Brême: 2-0 Buts: Hübner (12^e) et Hinterseer (90^e)
Leverkusen- Dortmund: 0-1 But: Pierre-Emerick Aubameyang (64^e)
Schalke-Stuttgart 1-1: Buts: Younes Belhanda (14^e), Harnik (74^e)
Hanovre-Augsbourg : 0-1 ButKoo Ja-cheol (14^e)

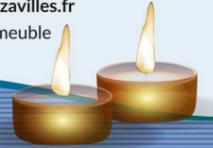
Camille Delourme avec AFP

Vous venez de perdre un être cher et vous souhaitez utiliser notre quotidien pour le faire savoir à vos proches



Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109
E-mail: regie@lesdepêchesdebrazzavilles.fr
84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville



NÉCROLOGIE

Le Seigneur a rappelé auprès de lui son fils Charles Bitsindou Fatou, dans la journée du 11 février à Brazzaville. Alexandre Mpemba, agent des Dépêches de Brazzaville, Pauline Bakekolo, Germaine Moussounda, Germaine Mayouma, Gaston Bavoutoumona, Germain Rodrigue Nsiloulou et Brice Bienvenu Louzolo, annoncent la triste nouvelle aux parents, amis et connaissances. La veillée mortuaire se tient à Sadelmi-Brazzaville. Il sera inhumé le jeudi 25 février.



Les enfants Ossangatsama (Anasthasie, Rosine, Simplicité) et l'honorable Faustin Elenga ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, beau-père, Ossangatsama André, survenu le 17 février à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°2 de la rue Oyonfoula derrière CIESPAC à Mikalou 2. Le programme des obsèques se présente comme suit :
Mercredi 24 février 2016 :
9h00 : levée du corps à la morgue municipale du CHU ;
11h00 : recueillement au domicile familial ;
14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka ;
16h00 : fin de cérémonie.

IN MEMORIAM

Février 2011-Février 2016. Voici 5 ans déjà que disparaissait notre maman, grand mère, Mme AWE née Imoko Micheline. En ce mois de triste souvenir M. Theogène Awe, Mme Ngolo Virginie, petits fils et familles, prient celles et ceux qui ont eu le bonheur de la connaître d'avoir une pensée pieuse pour elle. Car elle restera notre mère et grand-mère pour ses sages conseils. Que le Seigneur dans sa miséricorde puisse lui accorder paix et repos éternels. Nous ne t'oublions jamais.



CARNET DU JOUR

PRESTATION EN PASSATION DES MARCHÉS

Monsieur BAVEKA Basile, Economiste, Docteur en Sciences Politiques, Spécialiste et formateur en passation des marchés offre des services pour : la lecture et l'analyse des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) et des Demandes de Proposition (DP); la rédaction des propositions et l'évaluation des offres.
Contacts : +242 06 662 24 47 / +242 05 372 38 30

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Bulgarie, 19^e journée, 1^{re} division

Rahivi Kifoueti était titulaire lors de la victoire du Bitev Plovdiv face au Lokomotiv Plovdiv (1-0). Remplacé à la 64^e.

Pas encore qualifié, Donneil Moukanza n'a pas joué lors du match nul du Slavia Sofia face à Cherno More (0-0). Il devrait l'être en début de semaine et prétendre à du temps de jeu pour la 20^e journée et la réception de Beroe.

En attendant, son équipe est 3^e avec 31 points. Le Botev Plovdiv, lui, est 6^e avec 23 points.

Grèce, 23^e journée, 1^{re} division

Bernard Itoua est resté sur le banc lors du match nul concédé par Plataniyas face au Panaitolikos (0-0). Une contre-performance, puisque les visiteurs ont évolué à 10 pendant 40 minutes, qui laisse Plataniyas, 8^e avec 28 points, à 6 longueurs de la 5^e place, synonyme de play-offs.

Israël, 24^e journée, 1^{re} division

Kfar Saba s'incline sur le terrain de l'Ihoud Bnei Shakhnin (0-2). Mavis Tchibota, titulaire, a joué toute la rencontre. Avec ce neuvième revers de la saison, le promu fait une croix sur la qualification aux play-offs (avec six points de retard sur la sixième place à deux journées de la fin de la phase régulière).

Italie, 27^e journée, 2^e division

Titulaire, Dominique Malonga double le score à la 26^e minute pour Pro Vercelli: sur un cafouillage, il trompe de près et de gauche le gardien adverse. Mais le match tourne au vinaigre pour l'équipe piémontaise qui encaisse trois buts en un quart d'heure (54^e, 66^e et 69^e) et termine le match à 9 après les expulsions de son gardien (66^e) et de Legati à la 81^e. Remplacé à la 73^e, l'ancien joueur du Torino ne peut donc empêcher son équipe de reculer au classement (19^e sur 22 avec 28 points).

Italie, 23^e journée, 3^e division**Groupe C**

Ravy Tsouka Dozi était titulaire lors de la victoire de Paganini face à Lupa Castelli (2-0). Paganini remonte à la 7^e place avec 32 points, mais reste distancé de 9 longueurs par le 4^e.

Italie, 19^e journée, championnat des réserves**Groupe B**

Senna Miangué était titulaire lors du succès de la Primavera de l'Inter face à son homologue de Brescia (2-1). Les Intéristes doublent Cagliari au classement et s'installent sur la première place.

Belgique, 27^e journée, 1^{re} division

De retour dans le onze de départ de Zulte-Waregem, Marvin Baudry était associé à Joël Sami en défense centrale lors de la réception de Malines. Une rencontre perdue par l'ESSEVEE, qui n'y arrive plus en 2016 (1 succès et 1 nul lors des 5 derniers matchs).

Au classement, Ostende, tombé de La Gantoise sans Yannick Loemba (5-2), est 4^e avec 46 points. Charleroi est 6^e avec 37 points, juste devant le Standard de Liège et Zulte-Waregem, 37 points chacun. Il reste trois matchs avant la fin de la saison régulière et la lutte pour les play-offs 1 sera indécise jusqu'au bout.

Finlande, 5^e journée, Coupe de la Ligue**Groupe A**

Le PS Kemi de David Bitsindou, titulaire au poste de latéral gauche, s'incline sur le terrain de VPS (0-2). Deuxième du groupe A avec 7 points en 5 matchs, PS Kemi reste sous la menace de VPS, 3^e avec 7 pts, et de RoPS, 4^e avec 6 pts.

Portugal, 2^e journée des play-offs, zone**sud, 3^e division**

Enfin qualifié, après avoir reçu son CIT dans la semaine, Julssy Boukama Kaya était titulaire lors de la réception de Moura. Entré en seconde période au poste de meneur de jeu, le double champion d'Angola s'est créé deux occasions, mais a manqué de réalisme. Ce qui n'empêche pas Casa Pia de l'emporter 2-1 et de se relancer dans ces play-offs (3^e avec 3 points). Prochain match le 28 février face à Praiense.

Portugal, 2^e journée des play-down, groupe E, 3^e division

Sans Trésor Mano, indisponible, mais avec Juslain Babelé titulaire, Tourizense bat Operario (2-0). Ce premier succès en deux matchs permet à Tourizense de remonter à la 6^e place (sur 8) avec 14 points.

Turquie, 22^e journée, 1^{re} division

Remplaçant, Dzon Delarge est entré à la 67^e lors du succès d'Osmanlispor face à Mersin Id-

mona retrouvait sa place au sein de la défense à trois de Dagenham. Malgré son retour, son équipe s'incline 2-3 à Mansfield Town.

Titulaire sur le flanc gauche de l'attaque de Newport County, John-Christopher Ayina a été remplacé à la 68^e, alors que son équipe était menée par Exeter City. Score final 1-1.

Au classement, Stevenage est 19^e avec 34 points, devant Newport, 20^e avec 31 points. Avec seulement 20 points, Dagenham ferme la marche.

Belgique, 27^e journée, 1^{re} division

Opposé à un Dossevi des grands jours, Francis N'Ganga a passé une soirée difficile, à l'image de son équipe, corrigée à Liège par le Standard (0-3). Rapidement averti (20^e), il a été handicapé dans sa défense. Un corner bien tiré à la 65^e.

Sans Yannick Loemba, non retenu, Ostende reçoit La Gantoise ce dimanche après-midi, alors que Zulte-Waregem et Marvin Baudry accueilleront Malines à 20h.

l'Hapoel Ramat Gan.

République tchèque, 18^e journée, 1^{re} division

Remplaçant, Ulrich Kapolongo est entré à la 66^e lors du revers de Teplice chez le Viktoria Plzen (0-1). Le score était déjà acquis. Teplice est 10^e avec 21 points.

Ligue 2, 27^e journée

Réduits à 10 dès la 21^e minute, les Tangos lavallois encaissent deux buts face à Dijon aux 26^e et 31^e minutes. Mais les coéquipiers de Chris Malonga, titulaire et averti à la 89^e, vont parvenir à arracher le point du nul (2-2) grâce à Couturier, puis Alioui Héroïque.

De retour dans le groupe, après une mise à l'écart de deux matchs, Kévin Koumbemba est entré en jeu à la 82^e lors du revers de Brest face au Red Star (0-1).

Sans Hardy Binguila ni Charlevy Mabiala, Auxerre est tenu en échec à domicile par



Du pied gauche, Dominique Malonga marque son premier but sous les couleurs de Pro Vercelli (droits réservés)

manyurdu (3-1). Lancé alors que le score était de 2-1, il a été averti à la 76^e. Son club remonte à la 8^e place avec 29 points, mais reste distancé à 8 points du podium.

Turquie, 22^e journée, 2^e division

Titulaire en attaque, Sylver Ganvoula n'a pu empêcher la défaite de son équipe face au Yeni Malatyaspor (0-3). Une désillusion, face au 13^e du classement, qui fait stagner Elazigspor à la 5^e place, avec 3 points de retard sur le 3, 4 sur le deuxième et 5 sur le leader.

Allemagne, 26^e journée, 3^e division

Remplaçant, Francky Sembolo est entré à la 85^e alors qu'Osnabrück menait de deux buts contre Magdebourg. Score final 2-0.

Sans Pitchou Mouaya, non retenu, Hallescher corrige Sonnenhof Grossaspach (4-1). Au classement, Osnabrück est 3^e avec 43 points et reste en course pour la montée. Hallescher est 7^e avec 36 points.

Angleterre, 31^e journée, 4^e division

A deux jours de la fin de son prêt d'un mois, Offrande Zanzala n'était pas dans le groupe de Stevenage, battu à Carlisle (0-1). Après trois matchs sur le banc, Clevid Dika-

Belgique, 26^e journée, 2^e division

Titularisé dans l'entrejeu, Maël Lépicier a joué l'intégralité du match nul concédé par Roulers face à Deinze (2-2). Avec cette perte de points face à un mal classé, Roulers recule à la 5^e place avec 42 points, contre 44 au Cercle de Bruges, 46 à Tubize, 48 au White Star et 51 à Antwerp.

Belgique, 26^e journée, 2^e division

Sans Jordan Massengo, suspendu après son expulsion face à Tubize, l'Union Saint-Gilloise chute à Lommel (1-3). Un troisième revers consécutif qui fait reculer les Bruxellois à la 8^e place. Notons toutefois que l'équipe de l'ancien Istrien compte deux matchs en retard à jouer.

Finlande, 4^e journée, Coupe de la Ligue

Le PS Kemi concède le match nul 1-1 face à RoPS. David Bitsindou était titulaire et a joué toute la rencontre. Deuxièmes du groupe A avec 7 points, les Kings disputeront leur 5^e match de groupe contre VPS ce samedi.

Israël, 25^e journée, 2^e division

Le Beitar Tel Aviv de Romaric Etou, titulaire, bat l'Hapoel Bnei Lod (3-2). A 5 journées de la fin de la saison régulière, le Beitar est 12^e avec 32 points, à 4 longueurs du 8^e,

l'AC Ajaccio (0-0).

Sans Hugo Konongo, non retenu par l'entraîneur, Créteil se déplace au Havre ce samedi à 14h.

Soirée cauchemardesque pour le Paris FC de Dylan Bahamboula. Sur le terrain de Nancy, le PFC menait 2-0 malgré deux joueurs expulsés (aux 40^e et 55^e minutes). A 11 contre 9, les Lorrains réduisaient le score (59^e), égalisaient (64^e) puis prenaient l'avantage (76^e) sous les yeux d'un Dylan Bahamboula, impuissant.

Remplaçant, le joueur prêté par Monaco est entré à la 73^e. Dans les rangs nancéiens, Brice Samba junior est resté sur le banc, tandis que Tobias Badila est entré à la 46^e.

Au classement, Nancy, deuxième, reste au contact du leader, Dijon (53 contre 52). Avec 40 points, Auxerre, 8^e, reste dans la course à la montée, alors que Brest, 10^e, décroche, avec 36 points. Pour Laval, 12^e avec 32 points, c'est vers le bas qu'il faut regarder, malgré un matelas de huit longueurs d'avance sur la zone rouge. Dont Créteil, 19^e avec 24 points, peut s'extraire en cas de victoire aujourd'hui au Havre. Pour le Paris FC, en revanche, la messe semble dite : la lanterne rouge ne totalise que 18 points et une seule victoire cette saison...

Camille Delourme

SANTÉ

Lancement d'un plan mondial de l'OMS contre le virus Zika

Pour orienter la riposte internationale face à la propagation de l'infection à virus Zika ainsi que les malformations néonatales et les affections neurologiques qui s'y associent, l'OMS vient de lancer un cadre stratégique de riposte mondiale et un Plan conjoint d'opérations.

La stratégie de lutte contre la maladie à virus Zika telle qu'indique ce plan est axée sur la mobilisation et la coordination des partenaires, des experts et des ressources pour aider les pays à renforcer la surveillance du virus Zika et des troubles qui pourraient y être associés. La stratégie vise également à améliorer de la lutte anti-vectorielle, à communiquer efficacement sur le risque, à donner des orientations et les mesures de protection, à dispenser les soins médicaux à ceux qui sont touchés et à accélérer la re-

cherche-développement pour les vaccins, les produits de diagnostic et les produits thérapeutiques. La mise en œuvre de ce plan exige la mobilisation de ressources financières. De ce fait, fait savoir l'OMS, il faut mobiliser cinquante-six millions de dollars américains pour faire exécuter les axes d'intervention du Cadre stratégique de riposte mondiale et le Plan conjoint d'opérations.

Cette somme à mobiliser sera répartie comme suit : vingt-cinq millions pour financer la riposte de l'OMS/AMRO/OPS et trente et un millions pour l'action des principaux partenaires. Entre-temps, l'OMS a puisé dans un fonds de réserve pour les situations d'urgence qu'elle a récemment créé afin de financer les opérations initiales.

Dans le cadre du nouveau programme d'urgence de l'OMS, un



Le moustique du genre aedes, vecteur de la maladie à virus zika

systeme de gestion des incidents pour encadrer la riposte mondiale

et mobiliser l'expertise dans toute l'Organisation pour faire face à la

crise a été activé.

Aline Nzuzi

DIALOGUE

Le G7 veut des négociations paritaires directes opposition-majorité

La plate-forme des sept partis politiques exclus de la majorité présidentielle estime qu'un tel forum sera différent du dialogue prôné par le chef de l'État qui s'apparente, selon elle, à « une institution de légitimation » des objectifs et stratégies politiques de ceux qui sont au pouvoir.



Les leaders du G7

Face à l'actualité politique du pays caractérisée essentiellement par le dialogue en gestation, le groupe de sept partis politiques exclus en septembre 2015 de la majorité présidentielle et réunis autour de la plate-forme G7 est monté au créneau pour donner sa position quant à ce. Dans un communiqué ayant sanctionné une réunion tenue le week-end dernier, les partis fondateurs de cette plate-forme ont marqué leur adhésion au principe du dialogue. Néanmoins, ils ont nuancé en disant qu'ils n'iront pas dans un dialogue tel que conçu et convoqué par Joseph Kabila. Et d'ailleurs un de ses cadres, en la personne de Christophe Lutundula, parle d'une « Insti-

tution de légitimation » en évoquant le dialogue convoqué par le président de la République qui, selon lui, œuvrerait dans le sens de modifier la Constitution en vue de prolonger le mandat du chef de l'État, au-delà de son terme constitutionnel.

Ce que le G7 prône, ce sont plutôt des négociations politiques paritaires directes, « opposition-majorité » pour des élections crédibles conformément à la Constitution. Les leaders du G7 pensent qu'il y a lieu, face à l'impasse actuelle, d'examiner une telle possibilité, la finalité étant de débloquent le processus électoral de manière à permettre l'organisation des élections dans le délai constitu-

tionnel. Ils soutiennent que leur prise de position rejoint celle de la communauté internationale qui, dans un récent communiqué, avait souligné l'importance de tenir les élections « à bonne date ».

Ce qui, dans leur entendement, équivaut à tenir ces élections dans les délais constitutionnels.

D'où leur appel à cette communauté internationale de sorte qu'elle mette tout en œuvre « afin que Joseph Kabila, garant de la Constitution la respecte et libère la démocratie ainsi que le processus électoral, gage de l'unité nationale, de la paix, de la stabilité et du développement ».

Alain Diasso

La RDC organise une campagne de vaccination contre la méningite

La campagne qui sera organisée en deux phases concerne la province orientale, le Nord-Kivu et le Sud-Kivu.

La première phase qui concerne les provinces du Nord Kivu et Sud-Kivu est prévue du 23 février au 5 mars, tandis que la deuxième qui cible la province orientale interviendra au mois de mai de cette année. Pour toutes ces trois provinces, la population attendue est estimée à dix-sept millions neuf cent quinze mille quatre cent quatre-vingt-treize personnes âgées de 1 an à 29 ans soit 71%. Cette campagne de vaccination contre la méningite s'inscrit dans le cadre de la prévention parce que la RDC fait partie de vingt-six pays inclus dans la ceinture étendue de la méningite présentant un risque accru d'épidémie à méningocoque de type A. Grâce à cette campagne que le ministère de la Santé publique a organisée par le biais de son Programme élargi de vaccination avec le financement de Gavi, le pays sera donc en mesure d'établir la limite sud du front immunologique de la Stratégie régionale africaine d'élimination des épidémies à méningocoques A.

La méningite est une maladie contagieuse aiguë due à l'infection des méninges qui sont des tissus mous entourant et protégeant le cerveau et la moelle épinière. La maladie débute par une fièvre soudaine suivie des céphalées, des vomissements et de la raideur de la nuque. La méningite frappe surtout des jeunes et peut tuer en quelques heures seulement.

Il est possible de prévenir cette maladie. Il existe deux stratégies de lutte contre la prévention qui passe par la vaccination et le contrôle des épidémies de méningite. En Afrique, 85% des cas de méningite à méningocoque sont causés par le groupe A, un groupe que l'on retrouve occasionnellement en Asie et très rarement dans le pays

A.Nz.

ENJEUX DE L'HEURE

Ban Ki-moon attendu à Kinshasa

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies a quitté New York à destination de Bujumbura où il est arrivé, le 22 février, avant l'étape de Kinshasa en transitant par Goma au Nord-Kivu.

Ban Ki moon entame dès ce 23 février une visite de travail en RDC. C'est par la province du Nord-Kivu qu'il va atterrir. L'effervescence est déjà perceptible dans cette partie du pays qui entend capitaliser la présence de cet hôte exceptionnel pour lui faire transmettre les préoccupations des fils et filles de la province mus par le désir de paix. Plus que jamais, la paix est au cœur des préoccupations dans cette province qui, tant bien que mal, arrive à panser ses plaies béantes contractées dans la foulée des guerres récurrentes. C'est tout le sens de la lettre qui lui est adressée le week-end dernier par vingt-deux députés nationaux du Nord-Kivu qui sollicitent son

implication en vue de mettre fin aux tueries des populations dans cette partie de la République. Le caucus des élus du grand nord regrette, en effet, que cette région soit victime des tueries, notamment à Lubero et Beni. « *Nous voulons mettre le secrétaire général devant ses responsabilités en tant que patron des Nations unies. Qu'il fasse diligenter une enquête internationale pour que l'on sache l'ampleur des massacres et que soit saisie la Cour pénale internationale afin que ces crimes ne soient pas impunis* », a interpellé Grégoire Kiro, député national élu du RCD/KML. D'après le programme arrêté, le secrétaire général de l'ONU se rendra, quelques heures après son arrivée au Nord-Kivu, dans le territoire de Maisis, précisément à Kitchanga pour se faire une idée sur la situation sécuritaire dans cette région. Dans l'entracte,



Ban Ki-moon

l'agenda du secrétaire général de l'ONU prévoit des échanges avec les autorités de la province à tous les échelons. C'est ce qu'a confirmé le gouverneur de province Julien Paluku au cours de la dernière réunion du comité provincial des sécurités. Ces séances de travail devraient, en principe, couronner sa visite au Nord-Kivu. Ensuite, Ban Ki-moon devra mettre le cap sur Kinshasa, la capitale de la RDC et siège des institutions, où il est censé prendre langue avec les autorités du pays. Plusieurs sujets seront sans doute au menu des discussions dont l'épineuse question de la désignation, par ses soins, du facilitateur de la crise politique congolaise, avec en filigrane, l'enjeu du dialogue en gestation.

Auparavant, le secrétaire général de l'ONU participera à Kinshasa à la conférence sur les investissements du secteur privé dans la région des Grands lacs.

Alain Diasso

DIALOGUE NATIONAL INCLUSIF

Le PPRD salue l'implication de la communauté internationale

Pour le parti phare au pouvoir, la prise de position de la communauté internationale devrait convaincre tous ceux qui « tergiversent devant la voie de la sagesse qui ouvre les perspectives heureuses pour la démocratie congolaise ».

Dans un communiqué signé le 21 février par son secrétaire général, le Pr Henri Mova Sakanyi, le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), a salué l'écho trouvé par le concept « *dialogue politique national inclusif* », auprès de la communauté internationale. Ce communiqué fait notamment allusion au dernier communiqué conjoint de l'Union africaine (UA), les Nations unies (ONU), l'Union européenne (UE) et l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), qui ont souligné « *avec gravité la nécessité d'un dialogue politique inclusif en RDC* » comme seule voie de résolution des problèmes qui émaillent le processus électoral. « *Le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie salue cette lucidité politique de la communauté internationale (exprimée au travers de ces quatre organisations)* », a souligné le secrétaire général du PPRD. Il est heureux et fructueux, a-t-il écrit, de constater que le concept de « *dialogue politique national inclusif* » a trouvé son plus bel écho dans la communauté internationale qui s'aligne enfin sur les seules positions raisonnables et réalistes quant à la poursuite du processus démocratique du plus grand pays de l'Afrique centrale.



Mova Sakanyi encadré par les cadres du PPRD à Kolwezi

Pour le Pr Henri Mova Sakanyi, en effet, cette position rejoint, pour l'essentiel, celle du président de la RDC, qui a dû prendre ses responsabilités devant l'histoire, en lançant « l'idée salubre » de la tenue d'un dialogue politique national inclusif. « *Plusieurs de nos partenaires traditionnels ont compris la profondeur de l'appel du peuple congolais pour un dialogue national inclusif. Parmi eux, le pape François. Depuis le 16 février, d'autres voix - et non des moindres - se sont ajoutées à la longue liste* », a-t-il rappelé.

Le G7 appelé à revoir sa position

Pour le secrétaire général du PPRD, si une large frange de la société congolaise s'est ralliée à l'option du chef de l'État, Joseph Kabila, sur des pourparlers au niveau national, quelques opérateurs politiques marquaient encore le pas, en dépit des appels provenant de toutes parts en faveur d'une solution pacifique des problématiques de la démocratie congolaise.

De l'avis du Pr Henri Mova Sakanyi, dans ces nouvelles conditions politiques, la dernière position de la plate-forme « G7 » est, de toute évidence, décalée par rapport à l'accélération politique

provoquée par l'adhésion de la communauté internationale à l'idée du dialogue comme unique cadre de règlement politique global en RDC. Pour le secrétaire général du PPRD, par « l'idée des négociations directes entre acteurs politiques » soutenue dans un communiqué de cette plateforme daté du 20 février 2016, en lieu et place d'un dialogue inclusif, le « G7 » s'inscrit volontairement dans une approche politique qui exclurait, du débat national, certaines catégories sociopolitiques significatives, comme le patronat, les syndicats, les églises, les chefs coutumiers, les

ONG (toutes catégories et vocations comprises), les ASBL, etc. « *Tout observateur averti de la vie politique congolaise est pourtant bien conscient de l'importance symbolique et politique de ces catégories qui figurent parmi les piliers de la Nation congolaise...* », a-t-il noté.

Dans sa conclusion, Mova Sakanyi a noté que pour le PPRD, la prise de position de la communauté internationale en faveur d'un dialogue inclusif devrait convaincre tous ceux qui « *tergiversent devant la voie de la sagesse qui ouvre les perspectives heureuses pour la démocratie congolaise* ».

Lucien Dianzenza

DIVISION 1

V.Club bat Élima et finit leader de la zone ouest

Avec sa victoire par forfait face à Élima, V.Club termine la phase des poules du championnat national de football-Division 1- en tête de la zone ouest avec un total de 45 points. L'ambition des Dauphins Noirs est, bien attendue, le sacre national au terme du Play-Off qui va débiter incessamment.

L'AS V.Club a terminé en beauté la phase des groupes de la 21e édition du Championnat national de football, en s'imposant, le 21 février, à Matadi face à la formation locale d'Élima par trois buts à zéro. C'est en fait le résultat d'un forfait assez inattendu infligé aux Monstres de Matadi. En fait, cette équipe évoluait à sept sur le terrain lorsque son gardien de but a été touché et ne pouvait plus continuer la partie, a-t-on appris. Et selon le règlement, un club ne peut pas jouer avec moins de sept joueurs sur le terrain. La partie a donc été arrêtée au profit de V.Club qui a bénéficié d'un forfait (3-0). C'est à se demander comment la formation d'Élima en est arrivée à aligner que sept joueurs. Vraisemblablement, les Monstres du chef-lieu de la province du Kongo central font face à des difficultés depuis la démission de l'homme d'affaires Muller Luthe- lo il y a plus ou moins deux sai-



V.Club de Kinshasa

sons. Notons qu'avant l'arrêt du match, V.Club menait au score par deux buts à zéro, les réalisations de Richard Kule Mbombo et Jean-Marc Makusu Mundele. Pour cette rencontre, le coach Florent Ibenge a titularisé Kikanda Kaniki dans les perches,

et dans le champ, Thierry Kase-reka, Landu Puati, l'international Lomalisa Mutambala, Niemba Walby, le Zimbabwéen Muchapa Wango, Jérémy Basilua, Alongo, l'international Makusu Mundele et naturellement Richard Kule Mbombo. Par cette victoire,

V.Club qui était déjà qualifié pour le Play-Off de la Division 1, finit en tête de la zone de développement ouest avec un total de 45 points glanés. Les Dauphins Noirs vont donc entamer la préparation de la phase ultime du championnat, le plus

dur reste donc à venir, face à des adversaires bien plus coriaces des autres zones de développement comme le TP Mazembe et le FC Saint-Éloi Lupopo de Lubumbashi, Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi.

Martin Enyimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT

SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU KOUILOU

Ouverture des travaux de la troisième session ordinaire dite budgétaire

Les travaux ont débuté, le 18 février, au siège de la préfecture du Kouilou à Loango, sous les auspices d'Alexandre Mabiala, président de ce conseil, accompagné de divers élus locaux et de plusieurs invités. Ceux-ci dureront dix jours et s'achèveront le 27 février.



Au cours de ces assises qui permettront au conseil départemental du Kouilou de se doter du budget exercice 2016, en vue de mettre en œuvre son programme de développement local, huit affaires seront examinées par les élus locaux de ce département, notamment l'examen et adoption du projet de budget primitif exercice 2016, examen et adoption du projet de délibération portant adoption du budget primitif exercice 2016, examen et adoption du projet de compte administratif exercice 2015, examen et adoption du projet de délibération portant adoption du compte administratif exercice 2015 et autres.

Ouvrant ainsi les travaux de cette rencontre, Alexandre Mabiala a expliqué que les présentes assises se tiennent dans un contexte national marqué par l'élection du président de la République et dans une conjoncture économique caractérisée par la baisse du coût du baril de pétrole avec

des conséquences économiques perceptibles, dans la réalisation des choix économiques du conseil, ce qui a d'ailleurs conduit le gouvernement de la République à supprimer purement et simplement l'investissement, jadis alloué aux collectivités décentralisées.

« Il convient de rappeler que le budget qui sera examiné au cours de cette session est bel et bien le socle qui va gouverner l'action du conseil au cours de l'année 2016. Ainsi, je vous invite à plus de lucidité, de perspicacité et de réalisme ; car l'expérience vécue en 2015 nous a démontré qu'il y a des rubriques du budget du conseil qui sont extrêmement sollicitées et auxquelles l'on devrait accorder une attention particulière, notamment la rubrique aide sociale, les descentes régulières dans les différents districts, le programme de développement annuel 2016 basé essentiellement sur des projets retenus et adoptés en 2015. Il

Tribune officielle à l'ouverture des travaux s'agit ici des projets dont l'achèvement n'exige pas un lourd poids financier et il conviendra de les achever afin de les mettre à la disposition des populations », a-t-il déclaré.

L'orateur a aussi pendant son intervention fait l'éloge de l'actuelle loi fondamentale de la République du Congo. « Le Congo est sorti victorieux d'un défi qu'il s'était donné, celui d'organiser un référendum constitutionnel afin de faire évoluer ses institutions. Ce pays est parvenu à se doter d'une nouvelle loi fondamentale écrite en partie avec l'encre de ses traditions et de ses réalités, en corrélation avec les valeurs universelles. Pour la première fois de son histoire, le Congo se dote d'une Constitution qui tire sa source de droit dans son moi collectif, une Constitution qui met un terme définitif au mimétisme ambiant qui a longtemps caractérisé les lois fondamentales du passé », a-t-il conclu.

Séverin Ibara

DONATION

L'association internationale des Gédéons octroie des bibles aux élus locaux ponténégrins

Le président de l'antenne du camp centre ville, Pascal Ndjimbi, a distribué les nouveaux testaments à l'occasion de l'ouverture de la 4e session du Conseil départemental et municipal de la ville océane.

La distribution des nouveaux testaments à l'ensemble des conseillers et invités à la cérémonie d'ouverture du Conseil départemental et municipal de la capitale économique a été réalisée dans le cadre du programme d'activité de cette association dont l'objectif est de gagner les âmes à Jésus Christ. « Nous avons pensé mettre ces nou-



Le conseiller Jean Ferdinand Mampassi recevant une bible des mains d'un responsable de l'association

veaux testaments à la disposition de nos autorités parce que nous

avons découvert dans ce manuel que tout autorité vient de Dieu. Notre objectif est que les âmes soient gagnées à Christ. Au cours de cette session, nous avons bien voulu mettre ces livres à leur disposition pour qu'ils en fassent bon usage », a indiqué Pascal Ndjimbi. D'après lui, l'association internationale des Gédéons n'est pas à sa première réalisation. « C'est un programme d'activité que nous avons établi. Nous avons distribué les bibles pendant la Conférence nationale. Nous le faisons dans les sphères précises, notamment dans les écoles où nous mettons le nouveau testament de poche à la disposition des élèves, des étudiants et des policiers. C'est pourquoi vous remarquerez que la plupart des policiers et militaires sont devenus des pasteurs grâce à notre initiative », a-t-il ajouté.

Cette action, a-t-il poursuivi, est aussi menée dans les maisons d'arrêt où les bibles sont distribuées aux prisonniers en vue de leur repentance. Cependant, le nouveau testament moyen est distribué dans les hôpitaux et celui qui a trois langues (l'anglais, l'allemand et le français) dans les hôtels. « Aujourd'hui, nous l'avons fait exceptionnellement pour nos autorités parce que Dieu veut que tout le monde soit sauvé et parvienne à la connaissance du Christ », a conclu Pascal Ndjimbi.

Charlem Léa Legnoki

PARTENARIAT

La Chambre de commerce présente ses produits et les besoins des entreprises

Pour mieux faire connaître ses produits, la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers (CCIAM) de la ville océane a organisé une cérémonie, le 19 février, dans son enceinte. L'occasion a permis à la structure de faire une restitution du baromètre des besoins des entreprises congolaises qu'elle a réalisé à la fin de l'année dernière.

Ledit baromètre découle d'un programme mis en place dans le cadre du partenariat entre la Chambre de commerce de Pointe-Noire, la Chambre de commerce et d'industrie de Nantes Saint-Nazaire et de la Chambre de commerce de la région de Loire Atlantique de France. Ce baromètre, a indiqué Didier Sylvestre Mavouenzela, président de la CCIAM, se fera dorénavant chaque année pour permettre à sa structure «d'aménager son offre de services en fonction des besoins des entreprises».

Cette enquête a été réalisée dans la période allant du 18 novembre au 15 décembre 2015. Cela en vue de permettre à la Chambre de commerce de Pointe-Noire d'identifier les besoins et la conjoncture dans laquelle évoluent les entreprises de sa circonscription et faire connaître auprès de ses ressortissants ses différents services et outils qu'ils ont pu découvrir à travers un film qui a été projeté pendant la cérémonie. La CCIAM offre treize produits au total parmi lesquels : le business plan, le diagnostic flash, le suivi comptable, le diagnostic approfondi, les missions d'affaires à l'international, les textes juridiques, les annonces légales, les statistiques du commerce international, le guide carré, le certificat d'origine et les états financiers.

L'enquête a concerné 113 entreprises ayant moins de 250 employés, un chiffre d'affaires inférieur à 200 millions et évoluant dans six secteurs

d'activités, à savoir agriculture, artisanat, BTP, commerce, industrie et services. Les résultats ont révélé, entre autres, les besoins des entreprises en information économique, juridique, réglementaire et administrative, le besoin d'accès à l'information sur les marchés publics et à la formation des entrepreneurs.

Les entreprises rencontrent des difficultés d'accès aux crédits et sont confrontées à plusieurs obstacles dans les démarches administratives (manque d'informations et de documents, trop grand nombre de démarches, corruption, délais de traitement, accès au personnel administrative). 3% seulement des entreprises exportent et 64% connaissent les rencontres professionnelles. Pour développer leurs activités, les entreprises ont souhaité la mise en place d'un réseau de partage d'expérience de dirigeants.

Il ressort aussi de cette enquête que certains services comme : le fonds de démarrage, la formation spécifique aux entrepreneurs, les lieux d'accueil spécifique pour les jeunes entreprises et l'accompagnement au cours des premiers mois d'activité sont nécessaires pour aider les jeunes entreprises à se développer.

La restitution du baromètre a été faite par Émery Moutété, conseiller chargé de la formation de la CCIAM qui, concluant sa présentation, a souligné : « La CCIAM défend les intérêts du secteur privé. Notre baromètre ne se limite pas qu'à une analyse de besoins de nos ressortissants ni à la présentation de nos produits et services. Il constitue dorénavant le substrat essentiel de la CCIAM pour définir et mettre en place des actions pour l'année suivante. Elle exhorte les entreprises à répondre aux enquêtes. »

Une présentation des conseillers d'entreprises a eu lieu au terme de la cérémonie. Ceux-ci ont pour mission d'élaborer des réponses aux besoins identifiés.

Lucie Prisca Condheth

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL D'ÉLITE

AC Léopards conserve la tête du championnat

Grâce à sa victoire de 2 buts à zéro face l'ASP le 20 février au complexe sportif de la ville océane en match comptant pour la 11e journée du championnat national, l'équipe de Remis Ayayos Ikounga a gardé la tête du championnat à une longueur de Diabes noirs qui a repris avec le chemin de victoire en s'imposant face à Cara, 2-1, le 21 février au stade Alphonse-Massamba-Débat

La 11e journée du championnat national s'est jouée, les 20 et 21 février au Complexe sportif de Pointe-Noire mais aucune équipe de la ville océane n'a pu sauver les meubles à domicile. Par contre, La Mancha a arraché un match nul de zéro but partout face à Patronage à Brazzaville, tandis que l'AS Cheminots continu à prendre le large. Le club de Pointe-Noire a été humilié par la JST, 5-1. À Pointe-Noire, l'AC Léopards a imposé sa suprématie face à l'ASP, 0-2. Grâce à cette victoire, AC Léopards conserve la tête du championnat avec 27 points devant Diabes noirs, 26 points grâce à sa victoire face au Cara, 2-1. Le match Munisport-Étoile du Congo a été interrompu à la suite de la pluie. La rencontre sera reprogrammée par la commission d'organisation des compétitions. La journée s'est poursuivie le 21 février. JSP a pris sa revanche face V Club, 2-1. Rappelons que la saison dernière V Club avait laminé JSP, 4-0. Pigeon vert est tombé devant Inter Club, 0-3, un doublé de Sissoko et un but de Loïc

Mbama. Cependant, à l'issue de la rencontre, Pigeon Vert – Interclub, Ndoumbé Makaya, l'entraîneur de Pigeon Vert a promis au public la première victoire sous peu de son équipe. « L'équipe est en nette progression. Mais le problème pour nous, c'est qu'on n'arrive pas à trouver les pièces de rechange. Ces mêmes joueurs qui n'arrivent pas à assumer les exigences de jeu, on ne peut pas les changer parce qu'après eux il n'y a pas la qualité. Toutefois, je reste optimiste qu'on peu de temps pigeon vert pourra signer sa première victoire pour essayer de rattraper le retard », a-t-il dit. De son côté, l'entraîneur d'Interclub, Aurélien Mabari, a indiqué : « Nous avons eu la chance de voir jouer Pigeon Vert à Dolisie. C'est pourquoi nous avons essayé de mettre en place les stratégies pour faire passer les latéraux, c'est ce qui a payé cet après midi. Le prochain rendez-vous est à Brazzaville. Nous allons garder la même fraîcheur physique face Saint-Michel de Ouenzé et voir comment aborder la suite. Nous allons nous efforcer pour être parmi les cinq premiers », a-t-il dit. La douzième journée se jouera les 24 et 25 février. Le mercredi à Brazzaville, Saint-Michel- Interclub, Étoile du Congo-JST. À Pointe-Noire, la Mancha/Diabes Noirs, AS Cheminots/Cara. À Kinkala, ASK-Pigeon-Vert et à Dolisie, AC Léopards – JSP. Le 25 février à Brazzaville, FC Kondzo-Jeunes Fauves, Tongo FC-Niconicoyé. À Pointe-Noire, V Club-ASP et Munisport-Patronage.

C.L.L.

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Les Diablotins déplument les Aiglons

Les Diables noirs ont pris le meilleur sur les Aiglons 2-1 en clôture de la 11^e journée de la compétition. Ce résultat a eu pour conséquence : l'expulsion du Club athlétique renaissance aiglon (Cara) du peloton de tête.

Il est dominé désormais par l'Athlétic club Léopards de Dolisie (27 points) suivi des Diables noirs (25 points avec un match de moins). La Jeunesse sportive de Talangai (JST) a frappé le plus grand coup de la 11^e journée. Ce qui lui a permis de s'installer à la troisième place à égalité de points avec le Cara. Mais la différence de buts a plaidé en faveur de l'équipe du sixième arrondissement de Brazzaville.

Les Diables noirs relèvent la tête

Après avoir concédé deux défaites d'affilée, respectivement face à Africa sport de Côte d'Ivoire, en préliminaire de la Coupe africaine de la Confédération, et face à Patronage Sainte-Anne, lors de la 10^e journée du championnat, les poulains de Jean Eloi Mankou se devaient de réagir pour ne pas entamer leur moral à quelques jours de leur déplacement d'Abidjan où ils sont condamnés à l'exploit. C'est ce qu'ils ont, d'ailleurs, bien fait le 21 février dernier, au stade Alphonse-Massamba-Débat en dominant Cara en clôture de la

11^e journée en y ajoutant la manière, au-delà du score.

Dominants dans le jeu, les Diablotins ont retrouvé l'efficacité qui leur avait fait défaut en aller des préliminaires de la Coupe CAF. Mis sous pression dès l'entame de la rencontre, les Aiglons craquent à la 39^e minute sur un exploit personnel de Chabo Ombion. Le buteur des Diables noirs toujours aussi à l'aise balle aux pieds, a fait le spectacle devant les défenseurs de Cara avant d'enchaîner une frappe qui laissait Chansel Massa impuissant. Avec un genou à terre, le Cara n'a eu que peu d'arguments à proposer aux Diables noirs. C'était l'action gachée par Rochel Osséré avant le but qu'il a concédé. L'avant-centre de Cara ayant pourtant effacer Wilfrigon Mongondza, s'embrouille dans le dernier geste.

Avant la mi-temps, Cara s'en sortait quand même bien lorsque la reprise de la tête de Mvete Luyeye manque de peu le cadre. Ce n'était qu'une partie remise puisqu'à la 56^e minute, le même Mvete va se transformer en passeur décisif sur le deuxième but des Diables noirs inscrit par Bermagin Kangou, son sixième depuis le début de la compétition. Les Aiglons ont sauvé l'honneur le score à la 76^e minute sur un penalty transformé par Rochel Os-



Bermagin Kangou met les Aiglons à genou (photo Adiac)

séré. « L'engagement des jeunes à fait la différence. Cette victoire est bonne pour le moral avant le match retour contre Africa sport le résultat face à Cara met les joueurs en confiance. Ils nous ont battus chez nous et nous pouvons aussi le faire chez eux », a commenté, Jean Eloi Mankou, le coach des Diables noirs.

« Sur le plan tactique, Diables noirs était supérieure. Physiquement aussi, les Diablotins nous ont mis en difficulté en remportant presque tous les duels. C'est ce qui a fait la différence », a reconnu Parfait Malonga, l'entraîneur adjoint de Cara.

AC Léopards de Dolisie retrouve la place tant convoitée

Le nul concédé par les Aiglons 0-0 face au V Club Mokanda et la défaite des Diables noirs face à Patronage Sainte-Anne, avait déjà fait du bien aux Fauves du Niari. Les Léopards de Dolisie, les Aiglons à la tête. Mais le 20 février au Complexe sportif de Pointe-Noire, les Léopards de Dolisie ont creusé l'écart grâce à leur victoire 2-0 devant l'Association sportive Ponténégrine (ASP). Winstone Kalengo a été l'artisan de la victoire des Fauves du Niari grâce à son doublé. Le Zambien occupe seul le classement des buteurs avec 10 réalisations.

La Jeunesse sportive de Talangai s'est hissée à la troisième place grâce à sa brillante victoire 5-1 face à l'AS Cheminots de Pointe-

Noire. La Jeunesse sportive de Poto-Poto monte à la cinquième place après sa victoire 2-1 sur V Club Mokanda, au Complexe sportif de Pointe-Noire. La Mancha a reculé d'un cran à cause du nul blanc concédé à Brazzaville face à Patronage Sainte-Anne. L'Interclub a renoué avec la victoire en l'emportant à Pointe-Noire 3-0 face à Pigeon vert. Saint-Michel de Ouenzé et Nicco-nicoyé ont fait jeu égal (un but partout) puis Tongo football club a ramené un bon point à Dolisie face aux Jeunes Fauves (0-0). Le FC Kondzo a battu l'AS Kimbonguela 1-0.

James Golden Eloué et Romique Nerplat Makaya

DIABLES NOIRS/BASKETBALL

Danielle Adetunji Ganga réélue pour deux ans

Tout faire pour que la section basketball des noirs-et-jaunes atteigne de nouvelles hauteurs, est ce à quoi s'attèlera la présidente de cette formation qui succède à elle-même.



Danielle Adetunji Ganga réélue. Crédit photo Adiac

« Nous ferons tout pour que Diables noirs réalise des succès plus grands que ceux de l'année passée au plan national et international », a déclaré Danielle Adetunji Ganga après sa réélection. Tous les acteurs (encadreurs techniques, joueurs etc), selon elle, doivent mettre la main à la pâte pour obtenir les résultats escomptés. Dans la réalisation des objectifs que s'est fixés Danielle Adetunji Ganga, elle comptera, entre autres, sur le bureau exécutif qui, pour l'heure, ne compte que six membres.

Ivon Dihoulou est le premier vice-président tandis que Fred Andeli en est le quatrième. Aucune candidature n'a été reçue pour briguer les postes de deuxième et troisième vice-pré-

R.N.M.

ESPAGNE/25E JOURNÉE

Le Real de Zidane neutralisé et décroché

Mission désormais impossible pour Zinedine Zidane? Son Real Madrid a concédé un nul décevant à Malaga (1-1) dimanche en Championnat d'Espagne et se retrouve décroché à neuf longueurs du leader Barcelone, ce qui semble sonner le glas de ses chances de titre.

Seul rescapé du trio offensif «BBC» en l'absence de Gareth Bale (mollet) et Karim Benzema (hanche), le triple Ballon d'Or s'est chargé d'ouvrir le score d'une tête décroisée, certes entachée d'un hors-jeu (33^e). Soit son 22^e but dans cette Liga, à trois longueurs de l'actuel «pichichi», le Barcelonais Luis Suarez (25 buts). Mais si le Portugais a ensuite obtenu un penalty, sa frappe un peu trop centrée a trouvé les gants du gardien de Malaga Carlos Kameni (35^e). Très en vue, ce dernier a d'ailleurs multiplié les interventions décisives face à Sergio Ramos (8^e), Jesé (17^e, 24^e) ou James Rodriguez (90^e+3), entré en fin de match.

Signe que la défense madrilène, sans Raphaël Varane suspendu, n'a pas passé un très bon après-midi au stade de la Rosaleda, on a aussi beaucoup vu le gardien madrilène Keylor Navas (19^e, 50^e, 62^e). Bref, l'égalisation de Raul Al-

bentosa, d'une frappe puissante sur un centre venu de la gauche (66^e), a semblé presque logique et le Real n'a pas réussi à se révolter en fin de match. Ce qui met en évidence les difficultés qui attendent Zidane dans les matches couperets d'ici la fin de saison.

Ce match nul vient doucher l'atmosphère positive qui régnait autour de l'équipe meringue après la victoire à Rome mercredi en huitièmes de finale aller de Ligue des champions (2-0).

De toute évidence, Zidane et ses hommes vont devoir réorienter leurs priorités dans les semaines à venir, car la C1 semble désormais le trophée le plus accessible pour tenter d'éviter au club l'humiliation d'une deuxième saison consécutive sans titre majeur.

Au classement, le club meringue (54 pts) laisse s'envoler le Barça (1^{er}, 63 pts), vainqueur samedi à Las Palmas (2-1). L'Atletico Madrid (54 pts également) doit pour sa part éviter tout accroc contre Villarreal (4^e, 48 pts) dimanche soir (19h30 GMT) pour rester dans la course.

Avec neuf points de retard sur un Barça inarrêtable depuis

cinq mois, et le désavantage d'une différence de but particulière défavorable vis-à-vis des Catalans, le Real aura beaucoup de mal à refaire son retard dans les prochaines semaines. D'autant que se profile un rude derby contre l'Atletico samedi prochain au stade Santiago-Bernabeu, ce qui pourrait permettre à Barcelone de s'envoler encore davantage.

« Bien sûr que cela va être difficile, mais nous n'allons jamais baisser les bras, a commenté Zidane. La Liga est encore longue et les autres clubs peuvent aussi perdre des points. »

L'Athletic Bilbao et Valence ont également dû négocier une certaine décompression après leurs victoires européennes acquises jeudi, respectivement contre Marseille (1-0) et le Rapid de Vienne (6-0) en 16^e de finale aller d'Europa League. Mais si l'équipe valencienne s'est imposée à Grenade (2-1) pour donner un peu d'oxygène à son entraîneur Gary Neville, Bilbao a chuté à domicile dans le derby basque contre la Real Sociedad (1-0), une contre-performance avant d'accueillir l'OM jeudi prochain pour la seconde manche.

Camille Delourme avec AFP